

Les Nouvelles de L'ACcRéPa

Septembre 2018

Numéro 81

Le Colorado Provençal



ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE

 <http://www.accrepa.fr>  [accrepa](https://www.facebook.com/accrepa)



ALDEN

VANSAT, LA TV OÙ VOUS VOULEZ, QUAND VOUS VOULEZ!



VANSAT,

répond à une demande pressante générée par le développement des véhicules de type Van.

Ces camping-cars de plus en plus prisés par des utilisateurs très mobiles, ont très souvent une place réduite sur le toit, voir des toits pliants. Soucieux de proposer à ces utilisateurs des antennes adaptées, ALDEN a imaginé la Vansat.

Légère elle se range facilement. Fournie dans un carton de rangement robuste elle prendra peu de place dans la soute. Munie d'une poignée elle se portera facilement à l'endroit idéal.

Selon la nature du sol elle pourra être fixée par des sardines ou des ventouses sur une plaque.

Sa rotation à 180° facilitera son installation. Posée à peu près vers le sud et pilotée par l'un des 4 systèmes de pilotage des antennes ALDEN, elle se positionnera en quelques secondes.

Cette antenne conviendra également aux personnes désireuses de rester à l'ombre sous des arbres. Elle sera alors éventuellement une antenne d'appoint. Idéale également pour les possesseurs de caravanes ou de bateaux.

Modèle présenté: VANSAT 60 Platinum - TV AIO 18,5"HD



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE,

Chers amis,

Et 1 et 2 étoiles... La France est championne du Monde...
J'espère que vous avez profité de ce bon moment et bien fêté l'évènement...

Cartables, crayons, gommes, la rentrée est faite pour nos « chicoufs » je leur souhaite une bonne année scolaire.

J'espère que vous avez passé un bel été malgré la canicule. Avec vos maisons à roulettes vous avez dû découvrir de jolis endroits. Pourquoi ne pas nous en faire profiter ? Franchissez le pas en nous organisant une balade de quelques jours.

Toutes nos sorties ont rencontré un vif succès et je m'en réjouis.

Remercions les organisateurs car, pour certains, c'était une première.

Nous avons toujours besoin de nouveaux organisateurs et nous sommes prêts à vous aider.

L'EURO CC à Avignon s'est très bien passé, nous remercions l'UCCF et le CCC RA, les Clubs organisateurs, et je vous informe que le prochain EURO CC aura lieu en Italie à Marina di Carrara du 8 au 12 mai 2019.

Avec Jean-Claude Mouffle, je serai au Salon du Bourget sur le stand de notre Fédération (FFACCC), vous pourrez venir nous faire un petit coucou cela nous fera plaisir.

Pour fêter les « **20 ans** » de notre Club lors de l'Assemblée Générale, nous sommes à ce jour 179 adhérents inscrits. Le Conseil d'Administration vous attend à partir de 15 heures, le vendredi 23 novembre 2018 à Condé sur Huisne au : **Melrose Cabaret**. Le Directeur nous a concocté un joli programme.

Nous sommes six au Conseil d'Administration, il reste 3 postes à pourvoir, si le cœur vous en dit, n'hésitez-pas, nous vous accueillerons à bras ouverts et toujours avec le sourire. Vous pouvez m'appeler.

Je suis de tout cœur avec ceux qui ne peuvent pas profiter de leurs maisons à roulettes et j'espère vous revoir très vite.

Avec ma plus sincère amitié.

Jocelyne.



**CARLOS
LOISIRS 91**

www.carlos-loisirs-91.com

VENTE CAMPING-CARS NEUFS & OCCASIONS - ACCESSOIRES / REPARATIONS TOUTES MARQUES

4 CONCESSIONS EN FRANCE
POUR ENCORE MIEUX VOUS SERVIR

**NOUS SERONS PRÉSENTS
AU SALON DU BOURGET
DU 29/09 AU 07/10/2018
SUR LES STANDS AUTOSTAR,
MC LOUIS, CI, ROLLER TEAM, LMC**

VENEZ DÉCOUVRIR NOS NOUVEAUTÉS 2019
Un large choix de camping-car sur un parc de 10 000 m²
Réouverture du magasin de Longpont-sur-Orge, là où tout a commencé !



Nos véhicules sont visibles sur l'ancien point de vente Essonne Caravanes.



76 ROUTE DU PETIT BALLAINVILLIERS RN20 - 91160 BALLAINVILLIERS - TEL 01 69 09 25 01
HORAIRES D'OUVERTURES : DU MARDI OU SAMEDI DE 9H30 à 12H et de 14H à 19H

ESPACE LOISIRS

Camping-cars, Caravanes, Accessoires

01.60.63.58.58

11 Rue du Luxembourg - 77310 St Fargeau Ponthierry
mail : espaceloisirs91@gmail.com

Magasin d'accessoires et pièces détachées
Atelier Automobiles et Camping-cars



-10 % sur les accessoires
Réservé aux membres de l'ACcRéPa

Association Camping-Cariste Région Parisienne

2, rue Saint Philibert—91220 Le Plessis-Pâté

☎ **01.60.84.29.75 et 06.10.92.08.22**

Courriel : **accropa@accropa.fr** Site Internet : **http://www.accropa.fr**

Association loi 1901, à but non lucratif déclarée en Sous-préfecture de Palaiseau sous le n° W782001836

Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n° IM 075100284—Assurance MACIF n° 15195976

ANNONCEURS

ALDEN

AMI RESEAU

CARLOS LOISIRS 91

ESPACE LOISIRS

EUROMER

EXPO CAMPING SPORT

FIRESTONE

FOIES GRAS CATINEL

FRANCE PASSION

LIMERO L'ESCARGOT MAYENNAIS

MATELAS CAMPING-CAR

ORCADA

PASS CAMPING CAR

SALAISONS DE PRADELLES

WATTELLIER LOISIRS

Nous remercions les annonceurs qui nous ont aidés à la réalisation de cette revue. Ils sont à votre service et vous réservent le meilleur accueil. Vous pouvez retrouver ces publicités sur le site Internet.

Photos des illustrations ACcRéPa et Fotolia.

SOMMAIRE

Éditorial	3
Sommaire	5
Conseil d'Administration	7

Actualités

- Ils nous ont quittés 9
- Les nouveaux 11

Les Sorties

- Sorties FFACCC et autres clubs 12
- Sorties ACcRéPa 2018/2019 13
- Forum des voyages 16
- Réveillon AOCC..... 18
- Séjour à Agay (83)..... 20
- Les Cerfs Volants à Berck..... 23
- Sortie Armada à Rouen 26

Assemblée Générale

- Convocation 15

Carnets de Voyage

- La Pêche à Seraincourt 31
- EURO CC à Avignon..... 36
- Prolongations EURO CC Nord et Est 41
- La Sarthe en six Pays 52
- Voyage en Bourgogne..... 60

Ils ont pensé à nous	51,75,76
Bulletin d'adhésion à l'ACcRéPa	77
Conditions générales.....	78

RÈGLES DE PARUTION : « Les nouvelles de l'ACcRéPa » est le bulletin d'information de l'Association, imprimé par nos soins. Parution en Mai, Septembre et Décembre avec la participation rédactionnelle et bénévole des adhérents. Tous les articles sont publiés sous la responsabilité des auteurs et sous la foi des documents recueillis. Le bureau est autorisé à adapter toute œuvre aux exigences de la parution ou d'en refuser l'insertion s'il jugeait celle-ci non conforme aux buts de l'Association.



Limer

L'Escargot Mayennais

Elevage de gros gris en parcs extérieurs

- Produits frais ou stérilisés
- Vente directe toute l'année
- Vente de produits cosmétiques
- Visite de la ferme



"L'aventura"
53440 Marcillé la Ville

02 43 08 56 68

mail : jc.aventura@orange.fr

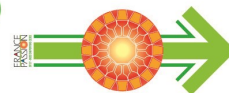
Pour toute commandes

www.limero-escargotsmayennais-et-cosmetiques.com



pour la peau

La bave d'escargot :
"Des propriétés exceptionnelles"



Commandez en ligne !

Matelas
camping-car.com



CHOISISSEZ
VOTRE **MATELAS** POUR
des **NUITS** de **RÊVE**

COMMANDEZ AUSSI
Sur-matelas, Drap housse,
protège matelas, Isolateurs...

LIVRAISON À DOMICILE



N°1 DU CONFORT
EN CAMPING-CAR

www.matelas-camping-car.com
02 40 24 69 93 - 07 89 61 51 21

Coordonnées GPS: Latitude :44.77596°
Longitude :3.88788°

PRADELLES
Haute - Loire
BIENVENUE

LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

Située aux abords d'un des plus beaux villages de France, Pradelles (43), l'aire de la saison vous accueille toute l'année sur une aire privée, clôturée et fermée par un portail la nuit, face à une boucherie-charcuterie proposant les produits du terroir. Fournissant tous les services, plein d'eau potable, vidange WC, vidange eaux usées, branchement électrique, l'aire de la saison dispose également d'un barbecue ainsi que des tables extérieures. Pour la modique somme de 2€, l'aire de la saison est un endroit à ne pas manquer.

«Endroit très calme, très accueillant. Le petit village de Pradelles est très beau»
Michel du 37

«Nous avons passé une agréable nuit et au matin, nous nous sommes rendu au magasin en face où se trouvent de délicieux produits du terroir et un excellent accueil. Nous repasserons.»
Bob du 84

HALTE CAMPING CAR
AIRE DE LA SALAISON
43
Pradelles
www.saisons-de-pradelles.fr

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Selon l'Assemblée Générale du 25 novembre et le Conseil d'Administration du 26 novembre 2017



**Président d'honneur
Raymond LAPORTE**



Jocelyne LEBLANC



Brigitte LE CALVEZ



Jean-Paul SILVESTRI



Jean-Claude MOUFFLE



Claudine COUSIN



André COSTE

Jocelyne LEBLANC	Présidente	 06.10.92.08.22	leblancjojo@hotmail.com
Claudine COUSIN	Vice-Présidente Rédaction journal	 06.79.20.59.95	claudine.cous1@free.fr
Jean-Claude MOUFFLE	Vice-Président Responsable site Internet	 06.59.84.83.08	jean-claude.mouffle@sfr.fr
Brigitte LE CALVEZ	Trésorière Déléguée FFACCC	 06.08.06.08.01	brigittelecalvez@hotmail.fr
Jean-Paul SILVESTRI	Secrétaire	 06.81.55.15.43	jean-paul.silvestri@orange.fr
André COSTE	Coordinateur des sorties	 06.66.88.13.66	costeandre56@gmail.com



PIÈCES DE RECHANGE - ACCESSOIRES - DÉVELOPPEMENT

SUSPENSIONS - COMPRESSEURS - GESTION DE L'AIR

SUSPENSIONS

Toutes les suspensions, toutes les solutions !

**Demandez notre catalogue
et consultez-nous sur**www.sos-suspensions.com**Pour trouver
TOUTES NOS SOLUTIONS DE SUSPENSIONS****Ressorts progressifs renforcés****Suspensions pneumatiques****Lames additionnelles****Butées progressives****Compresseurs****Coussins d'air****Barres anti-roulis****Amortisseurs****CONFORT - TENUE À LA CHARGE - TENUE DE ROUTE - ABAISSEMENT - PIÈCES DE RECHANGE****Firestone**
SUSPENSIONS PNEUMATIQUES**DRIVE-RITE****GOLDSCHMITT**
France**AMK****KONI****VIAIR**

GROUPE SHD - 18 Rue de la Paix - 76410 ST AUBIN LES ELBEUF - Tél 02 35 81 53 03 - Fax 02 35 78 67 57
 contact@sos-suspensions.com - Sarl au capital de 36.500 € - RCS Rouen 482 213 600 - SIRET 482 213 600 00026 - APE 4532 Z - FR78482213600

ILS NOUS ONT QUITTÉS...



Jacques Roditi le 13 avril 2018



André Duval le 15 juin 2018



Jean Lalou le 1^{er} juin 2018

***Nous présentons nos plus sincères condoléances
à leurs épouses ainsi qu'à leurs familles.***



*L'autre façon
de partir
en camping-car*

WWW.ORCADA-VOYAGES.COM
contact@orcada-voyages.com
04 76 49 17 68

**MERCI DE M'ENVOYER
VOTRE CATALOGUE GRATUITEMENT**

NOM & PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

PORT : _____

EMAIL : _____

CONTACT@ORCADA-VOYAGES.COM - 20 RUE GUSTAVE FLAUBERT 38100 GRENOBLE

ORCADA VOYAGES 20 rue Gustave Flaubert 38100 Grenoble - Tél. 04 76 49 17 68 - Fax. 04 76 22 88 63 - contact@orcada-voyages.com - www.orcada-voyages.com
SAS au capital de 7500 € - RCS Grenoble : 498 509 504, FR 81 498 509 504 000 11 - Code APE : 7911 Z - Immatriculation n° IM038100034 - Garantie financière : APST- RCP : HISCOX Paris

Nous avons le plaisir d'accueillir les nouveaux ACcRéPiens et ACcRépiennes...

- * **BEAUBEAU André et Nicole.....78125 HERMERAY**
- * **CLAVIER Alain et Suzanne.....42400 SAINT CHAMOND**
- * **DESFOUX Daniel et Annie78500 SARTROUVILLE**
- * **MATHIAUD Michel et Suzanne03190 VENAS**

Bienvenue à l'ACcRéPa

Toutes traversées maritimes aux meilleurs prix

Grèce & ses Îles, Maroc, Tunisie, Irlande, Baléares, Sicile, Sardaigne, Corse, Croatie, Scandinavie...



04 67 65 67 30

5, quai de Sauvages - CS 10024 - 34078 Montpellier Cedex 3

euromer.com

Sorties FFACCC et autres Clubs année 2018

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
Séjour	8 février au 22 mars	Agay (83)	CCC EST
Séjour à la neige	11 au 17 mars	Contamines (74)	CCC EST
Les Alpilles et la saint Patrick	12 au 17 mars	En Provence	CCCRA
Cerfs volants	19 au 24 avril	Berck (62)	CCC NP
La Légion étrangère et le monde de Pagnol & Fête des gardians	24 au 30 avril 1er et 2 mai	Aubagne Arles	CCCRA
EURO CC Prolongations	2 au 6 mai 6 au 11 mai	Avignon (84)	CCC RA et UCCF
Séjour	25 mai au 15 juin	Irlande	Orcada/CCCRA
Festival	13 au 19 août	Confolens	ACCAP
Séjour	26 août au 18 sept	Portugal	Dethleffs
Séjour	16 sept au 1er octobre	Sicile	CCC NP
Salon VDL	29 sept au 7 octobre	Le Bourget (93)	FFACCC
Forum des voyages	9 au 13 novembre	Avoine (37)	UCCF

Nota : Dans la revue de notre Fédération « Vadrouille en camping-car » de mars 2018, vous trouverez, à la fin, d'autres sorties ouvertes à tous les clubs.

Sorties ACcRéPa année 2018

Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place



THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
Galette des Rois	20 & 21 janvier	Les Choux (45)	Le bureau
Sortie Pêche	20 au 23 avril	Seraincourt (95)	Gilbert et Gisèle
La Sarthe en six Pays	11 au 16 mai	Sarthe	Francine et Jean
Au fil de l'eau et des grottes	1 ^{er} au 9 juin	Entre Lot et Dordogne	Josiane et René
Balade en Bourgogne	15 au 24 juin	Bourgogne	Monique et Jean-Claude
Tour de l'avenir	16 au 28 août	France	Jocelyne et Didier
Sortie Vélo	4 au 18 septembre	Canal du Nivernais	Josette et Roland
Assemblée Générale	24 & 25 novembre	Condé s/Huisne (61)	Le bureau

Sorties ACcRéPa année 2019

Galette des Rois	19 & 20 janvier	Les Choux (45)	Le bureau
Assemblée Générale	23 & 24 novembre	Lieu à définir	Le bureau



Vous souhaitez organiser une sortie !

Contactez André COSTE au 📞 06.66.88.13.66 afin d'obtenir « Le guide de l'organisateur » et réserver vos dates sur le planning.



**Accueil des camping-cars
dans un endroit calme et reposant**
avec électricité, eau, vidange et barbecue à disposition

**Repas campagnard
Périgourdin**
sur réservation à partir de 20 pers.

**Accueil gratuit
en Périgord**



**Visite libre gratuite
de notre ferme toute la journée**



**élevage nature
foie gras • conserves**



P. Catinel

**24290 MONTIGNAC LASCAUX
Périgord Noir**

© 05 53 51 25 06 - www.foiegras-catinel.com

Notre garantie

" Foie Gras Fermier "
passé par votre visite



Facebook Bois Bareirou



Association Camping-Cariste Région Parisienne

Convocation

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine **Assemblée Générale ordinaire** de notre Association se tiendra

le 24 novembre 2018 à 9 heures

Au MELROSE CABARET MUSIC HALL à CONDE S/HUISNE (61)

GPS : N. 48°22'47.4" – E. 0°50'32.2"

L'ordre du jour retenu est le suivant :

- Rapport moral de la Présidente
- Rapport et compte rendu financier
- Rapport du contrôleur aux comptes
- Rapport d'activité
- Calendrier prévisionnel des sorties 2018
- Site Internet
- Boutique
- Publicité
- Revue
- Informations Générales : FFACCC.
- Élection des Administrateurs

Si, pour des raisons personnelles, vous ne pouvez pas être présents, n'oubliez pas de nous faire parvenir votre pouvoir.

Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie d'agréer, Chers Accrépiens, l'expression de mes meilleurs sentiments.

A Plessis Pâté, le 24 septembre 2018

Jocelyne Leblanc
La Présidente



INSCRIPTION AU FORUM DES VOYAGES 2018 – Places limitées à 140 équipages

Dates du séjour : 9 au 13 novembre 2018

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 20 OCTOBRE 2018

Organisateurs : F.F.A.C.C.C. - U.C.C.F

PARTICIPANTS :

Nom : Prénom :
 Nom : Prénom :
 Adresse : Ville :
 Tél : Mobile : Club FFACCC : N° adhérent :
 Longueur camping-car : Poids lourd : oui / non Remorque : oui / non

Inclus dans le séjour : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation & rapatriement », etc...

Electricité (**seulement sur avis médical**, forfait 15 € pour un camping-car) oui / non

Prix des sorties :

Chèque : à l'ordre de la FFACCC :

Frais d'organisation 30 € X par équipage.....1.....soit :30..... €
 Dîner de gala avec orchestre le 12.11.2018 35 € X nb de personnes..... soit :€
 Non adhérent FFACCC (remboursé si adhésion FFACCC) 15 € X par équipage.....1..... soit : €

TOTAL

Chèque à l'ordre de l'UCCF :

Électricité (sur avis médical) 15 € X par équipage.....soit : €
 Option 1:
 Dîner typique du 11.11.2018 (spécialités régionales et folklore) 20 € X par personne..... soit :€
 Option 2 : Prolongation
 Visite du château de CHINON 5,00 € X par personne..... soit : €
 Visite guidée de la ville 7,00 € X par personne..... soit :€
 Visite cave & dégustation 5,00 € X par personne..... soit : €

TOTAL

Les voyages et les sorties du club sont établis conformément aux règles liées à l'immatriculation « Voyages & Séjours » de la FFACCC

En cas de désistement justifié, les frais seront remboursés suivant nos conditions générales de vente (voir conditions d'annulation), moins les 30 euros de frais de dossier.

Après le 1^{er} novembre aucun remboursement ne pourra être effectué.

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans cette revue.

Je soussigné M ou Mme.....agissant conformément pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites :

Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat

Accepte l'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit pour cette sortie (pour les adhérents des autres clubs FFACCC)

Date & signature :

Bulletin à adresser, accompagné du/des chèque(s) à :

Jean-Pierre RUELLÉ- Président de l'UCCF - 268, avenue Général de Gaulle - 30330 CONNAUX

Union des Camping Caristes de France

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée à la Préfecture de Loire atlantique le 28 novembre 1998.

Modification du Siège Social auprès de la préfecture du Gard le 27 avril 2016 : 268 avenue Général de Gaulle – 30330 - CONNAUX

Association bénéficiaire de l'immatriculation voyage de la FFACCC N°IM075100284 / Assurance Macif n° 15195976

Siège social : 3 rue Danton Espace Danton 1er étage 92240 MALAKOFF Téléphone : 0800 800 158 - email : seccr.ffaccc@orange.fr

Je propose de présenter un voyage préparé et effectué par nous-mêmes et je remplis la fiche spéciale jointe.



FORUM DES VOYAGES

Ouvert à tous les camping-caristes

PROGRAMME DU 9 AU 13 NOVEMBRE 2018

Vendredi 9 novembre 2018 Accueil des équipages au stade d'athlétisme (derrière la Mairie), à partir de 14 H GPS – N 47° 12' 26,3" – E 0° 10' 48,8" L'arrivée se fera vide et plein faits : Aire de services à AVOINE – GPS – N 47° 12' 45" – E 0° 10' 40" Services à CHINON (station essence St Lazare) GPS – N 47° 8' 57,5" – E 0° 14' 14,7"	Samedi 10 novembre 2018 09H – 12H Accueil des équipages 14H – 18H Ouverture Forum des Voyages 18H 30 – Pot de bienvenue offert par la Municipalité d'AVOINE
Dimanche 11 novembre 2018 Cérémonie et remise d'une gerbe au Monument aux Morts. 09H – 12H – Forum des Voyages 14H - 17H 20H – Soirée typique (spécialités régionales et folklore)	Lundi 12 novembre 2018 09H – 12H – Forum des Voyages 14H - 17H 18 H – Tirage de la tombola 20 H – Repas de gala avec orchestre

OPTION PROLONGATION :

Mardi 13 novembre 2018

9 H 30 : Départ pour CHINON avec les C.C. Nous les stationnerons au camping, face au château.

Visite guidée de la ville et de son château

Visite cave et dégustation

Possibilité de passer la nuitée du 13.11.18 au camping de CHINON

Pour tous renseignements s'adresser aux responsables de l'organisation :

Patrick & Joëlle GUIONNET (UCCF) - Tél. 02.47.58.00.92 – Port. 06.07.62.07.62

Courriel : patrick.guionnet@wanadoo.fr

	Et d'autres exposants doivent nous rejoindre.		



BULLETIN D'INSCRIPTION A.O.C.C

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C. Pour pouvoir participer, il faut être membre d'un club de la FFACCC.

Intitulé : Réveillon Saint Sylvestre 2018 à (35390) GRAND-FOUGERAY

Dates du séjour : du 30/12/2018 au 01/01/ 2019

Date limite d'inscription : (dans la limite des places disponibles, maxi 55 C.C) 10 Décembre 2018

Nom et Prénom de l'organisateur : LECOURTOIS SICARD Jacqueline et Christian

Participants : N° adhérent FFACCC..... Club

Monsieur.....Prénom :.....

Madame.....Prénom :.....

Adresse :.....

C P :.....Ville:.....

Tel fixe :..... Tel Port.....Email :.....@.....

Longueur véhicule.....Immatriculation.....

Inclus dans le prix : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)

Non inclus dans le Prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les stationnements : parkings ou campings, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Prix de la Sortie

	Prix par personne	Nb de personnes	TOTAL
Montant de la sortie	105,00 €		
Option Buffet	14,50 €		
Frais de dossier inclus dans le prix 35€	-----	-----	- - - - -
		MONTANT TOTAL	

Paiement : Le chèque de paiement doit être libellé au nom de l' A.O.C.C.

Les conditions générales de vente (dont cas d'annulation) figurent dans la revue du club (3^{ème} de couverture).

Je soussigné M ou Mmeagissant pour moi - même et (ou) pour le compte des personnes inscrites :

Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent

cachet du club

Bulletin à adresser accompagné du chèque à :

LECOURTOIS SICARD Jacqueline-Christian
75 Avenue Claude Rousseau
44250 SAINT BREVIN LES PINS



A.O.C.C

Association Ouest Camping-Car

Site web : www.aocc-asso.fr

Email : aocc-asso@orange.fr

2b rue du championnat 35580 GUICHEN Tel : 02.99.57.09.34



A.O.C.C

REVEILLON SAINT SYLVESTRE 2018/2019

Du 30/12/2018 au 01/01/2019 à la salle Polyvalente l'Angerais à 35390 GRAND-FOUGERAY

GPS : N 47°43'20.5 W : 01°43'21.2

Parking goudronné autour de la salle polyvalente, commerces à proximité et borne C.C en ville

Située au sud du département d'Ille et Vilaine, à mi-chemin des grandes métropoles Rennes et Nantes et à la croisée des villes de Redon et Châteaubriant, au cœur d'un territoire en plein essor, la commune a su allier histoire et modernité pour être une terre d'accueil.

Riche de son patrimoine et de ses habitants, Grand-Fougeray est un lieu de vie avec ses paysages variés au sein d'une nature généreuse, respectueuse de son environnement. La commune a orienté sa feuille de route vers les citoyens pour faire en sorte que chaque génération de Faulknériennes et Faulknériens garde toute sa place, sans exclusion, au sein d'une collectivité soucieuse de leur bien-être.

Comme d'habitude, merci d'arriver avec les pleins et les vides.

(Merci de respecter les horaires, pas d'accueil entre 12h et 14h)

Cocktail d'accueil et amuses bouches

*

Pressé de foie gras de canard,
volaille et asperges vertes

*

Filet de Bar, mousseline de céleri, beurre homardine

*

Instant détente : limoncello-sorbet citron

*

Suprême de Chapon aux châtaignes, patate douce
et confit raisin-oignons

*

Plateau de fromages affinés
et son mesclun

*

Délice chocolat framboise et farandole de lutins

*

Montbazillac, Bergerac blanc, Bergerac rouge,
Champagnisé brut tradition, eau, café, tisanes

Soupe à l'oignon

Dimanche 30/12/2018

Dès 15 h 30 : Accueil à la salle polyvalente

18 h 30 : Pot de bienvenue

20 h 30 : Animations variées par les
adhérents

Lundi 31/12/2018

Matinée libre ou visite du village

12 h : Apéritif amical

Après-midi libre

20 h : Dîner dansant

0 h : Cotillons

Plus tard, soupe à l'oignon

Mardi 01/01/2019

8 h 30 : Réveil aux croissants

Matinée libre

12 h 30 : Repas-buffet

17 h 30 : Dislocation (nuit possible sur le
parking)

Les inscriptions acceptées dans la limite des places disponibles, sont à faire parvenir dès maintenant et avant le 10 décembre 2018, accompagnées d'un chèque à l'ordre de A.O.C.C. à :

LECOURTOIS SICARD Jacqueline-Christian

75 Avenue Claude Rousseau

44250 SAINT BREVIN LES PINS

Tel : 02 40 39 30 09 Port : 06 81 06 72 50

lecourtois.jacqueline@live.fr

Lors de votre inscription, chanteurs, musiciens, conteurs et autres animateurs.

Faites-vous connaître. Merci d'avance.



BULLETIN D'INSCRIPTION

AGAY - SEJOUR AU ROYAL CAMPING

du 14 février au 28 mars 2019

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Participants du CCC Est : vous possédez déjà votre plaque bleue : **OUI - NON**

Monsieur - Nom / Prénom :
Madame - Nom / Prénom :
Adresse :
Code postal : - Ville :
N° adht FFACCC : - Club :
Téléphone fixe : - Portable :
Adresse E-mail : @
Immatriculation CC : - Longueur : m.
Voiture ou remorque : OUI - NON

INSCRIPTION :

M. DRAUT Régis
54 place Cardot
08140 - DOUZY

Tél : 03 24 26 45 19
06 16 56 27 92

E-mail : regis.draut@orange.fr

Participation :

- Réservation d'une semaine par équipage : 12,00 €
- Semaine supplémentaire : 10,00 €
- Adhérents directs à la FFACCC (UCCF) : 10,00 € par semaine et par équipage
- Total : € --> 1^{er} chèque à libeller au nom du CCC Est

Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 € --> 2^{me} chèque à libeller au nom du CCC Est

Tarif journalier du camping à régler sur place au Royal Camping :

- 1 ou 2 personnes : 14,50 € y compris branchement électrique (6 ampères)
- Personne supplémentaire : 3,00 €
- 1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €
- Taxe de séjour : 0,66 € par jour et par personne

Périodes concernées :

Périodes	OUI	NON	Observations éventuelles
Du 14 au 21 février 2019			
Du 21 au 28 février 2019			
Du 28 février au 07 mars 2019			
Du 07 au 14 mars 2019			
Du 14 au 22 mars 2019			
Du 22 au 28 mars 2019			

Ce bulletin et les chèques de règlement doivent parvenir à l'adresse ci-dessus au plus tard le : **31 janvier 2019**

Sont inclus dans la participation : le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans la présente revue.

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas, les visites non mentionnées, etc.

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans cette revue.

Je soussigné M. ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente, ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent

Camping-Car Club Est

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la préfecture de l'Yonne le 27/05/1980

Association bénéficiaire de l'immatriculation voyage de la FFACCC N° IM075100284 / Assurance Macif N° 15195976

Siège social : 3 rue Danton - Espace Danton - 92240 - MALAKOFF - Téléphone N° vert : 0800 800 158 - E-mail : secr.ffaccc@orange.fr

Séjours ouverts à l'ensemble des adhérents de la FFACCC

AGAY - SEJOUR AU ROYAL CAMPING

du 14 février au 28 mars 2019

SÉJOUR OUVERT A TOUS LES ADHÉRENTS FFACCC et FICM.

Adresse : **ROYAL CAMPING - Camp Long**
Rue Marie-Louise Robinson
83530 - AGAY

Coordonnées GPS : **N 43° 25' 12" - E 06° 51' 25"**

Organisateurs : **Françoise et Patrick Lamarche**
Tél : **03 84 65 56 09 - 06 76 70 73 34**

Inscriptions à adresser à :

M. DRAUT Régis
54 place Cardot
08140 - DOUZY

Tél : **03.24.26.45.19 - 06.16.56.27.92**

E-mail : **regis.draut@orange.fr**

Participation :

Chèque 01 : Réservation d'une semaine , par équipage : 12,00 €

Semaine supplémentaire : 10,00 €

Adhérent direct à la FFACCC (UCCF), par semaine et par équipage : 10,00 €

Chèque 02 : Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 €

Ces deux chèques sont à libeller à l'ordre du CCC Est

Tarif journalier du camping - à payer sur site :

1 ou 2 personnes, avec branchement électrique (6 ampères): 14,50 €

Personne supplémentaire : 3,00 €

1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €

Taxe de séjour par jour et par personne : 0,66 €

Le règlement total du séjour s'effectuera le lendemain de l'arrivée.

Aucune confirmation de l'acceptation sera envoyée.

Vous ne serez contactés qu'en cas de mise sur liste d'attente.

En considérant les emplacements disponibles, la durée du séjour est au minimum de : 8 jours (7 nuitées)

PRESTATIONS NON COMPRISES DANS LA PARTICIPATION :

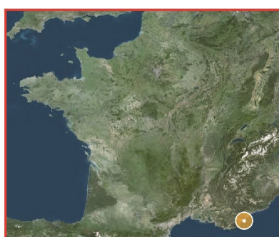
Nous organiserons des départs en bus pour :

Carnaval de Nice : du 16 février au 2 mars 2019

Fête du Citron à Menton : du 16 février au 3 mars 2019

Concernant les réservations pour ces festivités, un bulletin sera envoyé aux équipages concernés.

Possibilité de se rendre également à la Fête du Mimosa à St Raphaël : dates non connues à l'heure où nous préparons ce document.





PASS CAMPING-CAR

Réparation, entretien, pose d'accessoires pour votre
Camping-car, Caravane, Bateau... A DOMICILE !

Ouverture prochaine d'un atelier de réparation spécialisé dans la réparation de vos véhicules !



Pour plus d'informations :

Port : 06 27 85 29 40 - Tél : 01 34 25 93 81

Mail : contact@passcamping-car.com - Site : www.passcamping-car.com

SARL unipersonnelle au capital de 7000€ - 13 rue du clos d'en Haut - 78700 Conflans Sainte Honorine

R.C.S Versailles 792 414 724



34 Rue de Picpus Bat B2 75012 PARIS www.amireseau.fr simon.germaine@amireseau.fr
01 42 77 85 26 06 72 50 94 19

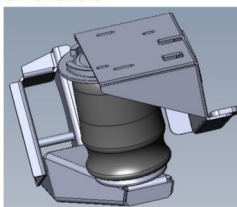
YouTube <https://www.youtube.com/watch?v=k7Ze2NrXfbE>

DUNLOP
SYSTEMS AND COMPONENTS



Options de gonflage :

- Valves avec support
- Manomètres avec ou sans panneau
- Manomètres panneau Standard ou Spécial
- Manomètres de bord
- Kits compresseur Haute Résistance



**Suspension pneumatique
auxiliaire arrière**

Aussi pour châssis
AL-KO

Ou bien □ Kit compresseur
avec Réserve d'air

www.amplo.it



**Systèmes hydrauliques
nivellement automatique**



Télécommande
sans fil



**Ressorts Renforcés
pour l'Avant**



CARSUPPORT
STABILISING LOAD SPRINGS

Ressorts Renforcés pour l'Arrière :
Ressorts auxiliaires ou ressorts de
remplacement



Aussi :
KONI-FSD
pour
Châssis **AL-KO**

Amortisseurs KONI-FSD
Nouvelle technologie pour
X250/X290 développée aux
Pays-Bas en collaboration
avec CARSUPPORT
Pour l'Avant et l'Arrière
Châssis à lames de ressort





CAMPING-CAR CLUB NORD PICARDIE
Maison des sociétés 16, rue A.Briand 62000 ARRAS
Tél. : 06 95 77 98 07 Email : president@cccnp.fr
BULLETIN D'INSCRIPTION



Les voyages ou sorties du Club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Sortie 33^{ème} rencontre des cerfs volants berck sur mer

Du jeudi 11 avril 2019 à 15h00 au mardi 16 avril 2019 à 10h00

Contact : Gilberte et Michel MARSEILLE 100 Rue des Roberts – 62180 Rang du Fliers

Tél .06.74.38.59.64

Participants :

M. : Prénom : Date de naissance: / /

Mme : Prénom : Date de naissance: / /

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Portable : Email :@.....

N° immatriculation de votre C.C. : - Longueur : - 7,00 m ou + 7,00 m

N° adhérent FFACCC.....

C'est ma première sortie avec le club Nord-Picardie : OUI * NON *

J'autorise la diffusion de ma photo sur les supports du Club OUI * NON *

Avez-vous des difficultés à vous déplacer ? : OUI * NON * (* : rayer la mention inutile)

Sont inclus dans le prix : (Les prestations comprises dans le prix sont indiquées dans le programme publié dans ce bulletin).

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme

Prix global de base : adultes 85,00€ x nombre de personnes ... = ,€

Enfants moins de 14 ans 58€ x nb = ,€

Stationnement pour 5 nuits par camping car = 30,00 €

Frais d'organisation et de gestion par camping-car (**non remboursé en cas d'annulation**) = 5,00 €

Chèque à libeller au nom du CCC Nord-Picardie TOTAL=.....,..... €

Paiements: ☐ **Chèque (cocher la case) à joindre à l'envoi de ce bulletin**

☐ **Virement (cocher la case) sur le compte IBAN FR57 2004 1010 0516 6209 2S02 661**

Bulletin et chèque doivent parvenir à l'adresse du contact ci-

dessus Nombre minimum de CC 25 Maximum 150

Inscription au plus tard le 28 décembre 2018

Conditions générales et particulières : (sont reprises dans les pages de la présente revue)

En cas d'annulation : (voir les conditions générales et particulières figurant dans la présente revue)

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et Signature de l'Adhérent

C.C.C.N.P., le

(Retour d'un double du bulletin à l'adhérent)

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi 1901 déclarée à la préfecture du Pas-de-Calais sous le n° W283000035
Association bénéficiaire de l'Agrément tourisme de la FFACCC Matriicule Voyages N° IM 075 100 284 / Assurance MACIF N° 15195976
FFACCC 3rue Danton 92240 MALAKOFF - tel : 0800 800 158 - E-mail : secretariat@ffacce.fr

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Camping-Car Club Nord Picardie pour la gestion de nos membres.

Elles sont conservées pendant 1 an après le non renouvellement de l'adhésion et sont destinées au conseil d'administration et aux organisateurs de sorties.

Conformément à la loi "Informatique & Liberté" demande de modification : => CCCNP: Maison des Sociétés 16 Rue Aristide Briand 62000 ARRAS



33^{ÈME} RENCONTRE INTERNATIONALE DES CERFS-VOLANTS À BERCK SUR MER



Nous vous proposons une sortie du JEUDI 11 AVRIL 15 h 00 au MARDI 16 AVRIL 2019 à 10 h 00.

Des cervolistes venus du monde entier se retrouveront sur la grande plage de Berck ; cette rencontre se terminera comme chaque année par un vol de nuit et un feu d'artifice le samedi soir.

Venez admirer les cerfs-volants géants, les cerfs-volants de sport avec leur méga-teams et chorégraphies aériennes, le jardin du vent, les expositions. Vous pourrez faire profiter les enfants des ateliers de construction de cerfs-volants et d'autres activités.

A la suite de votre séjour à Berck (5 nuits), nous vous remettrons une documentation avec les stationnements possibles pour découvrir la région. Chacun pourra donc prolonger à sa guise et en totale individualité ce séjour.

PROGRAMME

JEUDI 11 AVRIL	Accueil à Berck « chez Mireille », chemin Genty à partir de 15 h 00			Pot de bienvenue en plein air vers 19 h00
VENDREDI 12 AVRIL	Découverte de la grande fête des cerfs-volants	Le petit train vous emmènera par groupe de 50 personnes admirer la colonie de phoques de la baie d'Authie dans la journée	A préciser dès que les horaires des marées seront connus.	Vers 19 h 00 apéritif sur le lieu de stationnements en compagnie de la confrérie des harengs côtiers qui nous prépareront les toasts de la mer.
SAMEDI 13 AVRIL	Pour ceux qui aiment marcher, nous vous proposons de vous rendre au marché de Berck- plage le matin.	De 12h00 à 17h30 repas avec animation chez Mireille « lieu de stationnement »	Le petit train touristique nous conduira sur le front de mer à partir de 20 h 00	Vol de nuit, suivi du feu d'artifice. Retour en petit train.
DIMANCHE 14 AVRIL	Journée libre		Rendez-vous selon vos souhaits, au front de mer pour admirer une dernière fois les cerfs-volants, ou au marché de Berck-ville, ou encore concours de pétanque sur place.	
LUNDI 15 AVRIL	Journée au parc d'attractions de Bagatelle de 10 h 00 à 19 h00. Faites un plein de sensations, et venez applaudir le spectacle de magie	Le déplacement se fera en camping- car jusqu'au parking distant d'environ 3 Km, et le repas du midi sera pris au restaurant du parc (inclus dans le prix de la sortie)		Retour chez « Mireille » pour la nuit

Le séjour se terminera le MARDI avant 10 h 00.

Une documentation pour l'aquarium « Nausicaa » à Boulogne-sur-Mer, sur la Coupole à Helfaut-Wizernes à 5 Km de Saint Omer, et sur le site des deux caps vous sera remis pendant la sortie pour une éventuelle visite en solo.

TARIF

ADULTE	85 € PAR PERSONNE
ENFANT	58 € PAR ENFANT
STATIONNEMENT	30 € PAR CAMPING CAR POUR 5 NUITS



Pot de bienvenue par
la
Compagnie du
hareng



Vol de nuit et feu
d'artifice



Vue de la grande
roue



Les cerfs
volants



Repas dansant



CAMPING-CAR CLUB NORD PICARDIE
Maison des sociétés 16, rue A. Briand 62000 ARRAS
Tél. : 06 95 77 98 07 Email : president@cccnnp.fr
BULLETIN de PREINSCRIPTION



Les voyages ou sorties du Club sont établis conformément aux réglementations liées
à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Préinscription Sortie Armada ROUEN 2019

Du mercredi juin 10h00 au lundi 17 au lundi 17 juin 2019 .

Organisateur : Janine DESTREBRCQ 229 rue Roger Brico 62180 RANG DU FLIERS.

Tél 03 21 09 18 33 port 06 88 89 40 78 Mail: sorties@cccnnp.fr

Participants:

M. : Prénom : Date de naissance: / /
Nom de JF de Mme : Prénom : Date de naissance: / /
Adresse :
CP : Ville :
Tél. : Portable : Email :@.....
N° immatriculation de votre C.C. : - Longueur : - 7,00 m ou +
7,00 m N° adhérent FFACCC.....
C'est ma première sortie avec le club Nord-Picardie : OUI * NON *
J'autorise la diffusion de ma photo sur les supports du Club OUI * NON *
Avez-vous des difficultés à vous déplacer ? : OUI * NON * (* : rayer la mention inutile)

Sont inclus dans le prix : (Les prestations comprises dans le prix sont indiquées dans le programme publié dans ce bulletin).

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme,,

Prix :	50,00€ par camping-car	=	50,00	€
	Frais d'inscription non remboursables	=	10,00	€
Chèque libellé au nom du CCC Nord-Picardie	TOTAL	=	60,00	€

Paiements: **O Chèque (cocher la case) à joindre à l'envoi de ce bulletin**

O Virement (cocher la case) sur le compte IBAN FR57 2004 1010 0516 6209 2S02 661

Bulletin et chèque **ou copie du virement** doivent parvenir à l'adresse de l'organisatrice : indiquée ci-dessus

Nombre minimum de CC 75 avec un maximum de 100

Préinscription à faire parvenir au plus tard le 10 Novembre 2018

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée (l'inscription à votre club devant être validée)

Conditions générales et particulières : (sont reprises dans les pages des revues FFACCC)

En cas d'annulation : (voir les conditions générales et particulières figurant dans les revues FFACCC)

Je soussigné M. ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le
compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales ainsi que du programme
réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et Signature de l'Adhérent

C.C.C.N.P., le

(Retour d'un double du bulletin à l'adhérent)



Programme Sortie Armada 2019

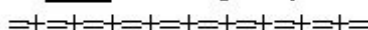
Du mercredi 12 juin 2019 au lundi 17 juin 2019

Organisée par : Janine DESTREBECQ

229 rue Roger Brico 62180 RANG DU FLIERS

Portable : 06 88 89 40 78 Fixe : 03 21 09 18 33

Email : sorties@cccnp.fr



Date limite pour la préinscription : 10 novembre 2018
Sortie ouverte à tous les clubs de la FFACCC limitée à 100 Camping-cars

Mercredi 12 juin 2019 : Accueil des équipages sur le Parking du boulo-drome 276 Espace Henri Salvador avenue du Dué 76320 Saint-Pierre les Elbeuf à partir de 14 h00. Les pleins et les vides seront réalisés avant de rentrer sur l'aire d'accueil. Aucun déplacement de camping-car pendant la manifestation ne sera toléré.



Jeudi 13 juin Visite des bateaux en exposition au port de Rouen. En option possibilité de découverte de l'ensemble de l'exposition à partir d'une vedette.

Vendredi 14 Juin

Matin

Brocante CC vendez vos accessoires non utilisés,

Marché fermier

Expo de matériels pour CC

Déjeuner libre

Après midi

Départ en bus pour la visite guidée de la ville de Rouen

Dîner libre

21h 00 Spectacle offert par la région

23h 00 Feu d'artifice

Retour aux camping-cars vers minuit.

Samedi 15 juin 2019:

Matinée libre

Repas animé

Dimanche 16 juin 2019

Départ des bateaux horaires des bus en fonction de la marée

Lundi 17 juin 2019 10h00 Fin de la sortie Armada début de la prolongation.

Une première estimation nous amène à **un coût par personne de 126€**. Cette somme pourra être réajustée en fonction des réponses que nous n'avons pas encore reçues de la part des transporteurs et de l'office de tourisme de Rouen. **Un acompte de 50€ par équipage devra parvenir au plus tard le 10 novembre 2018** afin de pouvoir honorer les avances de réservation. Les renseignements définitifs concernant la prolongation vous seront transmis courant mars. En cas de désistement les frais engagés pourraient ne pas être remboursés en application des conditions de vente figurant dans cette publication.





CAMPING-CAR CLUB NORD PICARDIE
Maison des sociétés 16, rue A. Briand 62000 ARRAS
Tél. : 06 95 77 98 07 Email : president@cccnp.fr
BULLETIN de PREINSCRIPTION



Les voyages ou sorties du Club sont établis conformément aux réglementations liées
à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Préinscription Prolongation Armada ROUEN 2019

Du lundi 17 au lundi 24 juin 2019 .

Organisateur : Jean-Jacques DAVID 38 rue André Valfroy 80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN.

Tél 09 73 69 36 37 port 06 70 51 21 54 Mail: sorties@cccnp.fr

Participants:

M. : Prénom : Date de naissance: / /

Mme : Prénom : Date de naissance: / /

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Portable : Email :@.....

N° immatriculation de votre C.C. : - Longueur : - 7,00 m ou +

7,00 m N° adhérent FFACCC.....

C'est ma première sortie avec le club Nord-Picardie : OUI * NON *

J'autorise la diffusion de ma photo sur les supports du Club OUI * NON *

Avez-vous des difficultés à vous déplacer ? : OUI * NON * (* : rayer la mention inutile)

Sont inclus dans le prix : (Les prestations comprises dans le prix sont indiquées dans le programme publié dans ce bulletin).

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme,,

Prix : 20,00€ par camping-car = 20,00 €

Frais d'inscription non remboursables = 10,00 €

Chèque libellé au nom du CCC Nord-Picardie TOTAL = 30,00 €

Paielements: ☐ **Chèque (cocher la case) à joindre à l'envoi de ce bulletin**

☐ **Virement (cocher la case) sur le compte IBAN FR57 2004 1010 0516 6209 2S02 661**

Bulletin et chèque **ou copie du virement** doivent parvenir à l'adresse de l'organisatrice : indiquée ci-dessus

Nombre minimum de CC 15 avec un maximum de 30

Préinscription à faire parvenir au plus tard le 10 Novembre 2018

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée (l'inscription à votre club devant être validée)

Conditions générales et particulières : (sont reprises dans les pages des revues FFACCC)

En cas d'annulation : (voir les conditions générales et particulières figurant dans les revues FFACCC)

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et Signature de l'Adhérent

C.C.C.N.P., le

(Retour d'un double du bulletin à l'adhérent)



Programme Prolongation Armada 2019

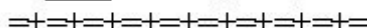
Du lundi 17 juin 2019 au lundi 24 juin 2019

Organisée par : Jean-Jacques DAVID

38 rue André Vilfroy 80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN

Tél 09 73 69 36 37 port 06 70 51 21 54

Email : sorties@cccnp.fr



Sortie réservée aux équipages ayant participé à la sortie Armada

Date limite pour la préinscription : 10 novembre 2018

Sortie ouverte à tous les clubs de la FFACCC limitée à 30 Camping-cars

Lundi 17 juin 2019 : Regroupement des équipages en 2 vagues de 15 CC. Le parcours sera le même pour tous mais le premier se déplacera du sud vers le nord et le deuxième du nord vers le sud.
Le lundi étape de transition

Groupe 1 vers le Havre

Groupe 2 vers Saint-Valéry-sur-Somme

Mardi 18 juin

Groupe 1 : Visite du port du Havre en bateau

Groupe 2 : Visite de la cité médiévale de Saint-Valéry-sur-Somme

Mercredi 19 juin

Groupe 1 : Visite de la ville d'Étretat et promenade sur la falaise.

Groupe 2 : Le Tréport : petit tour des 3 villes sœurs et du domaine portuaire.

Jeudi 20 juin

Groupe 1 : Fécamp visite de la Bénédictine et du musée des pêcheries.

Groupe 2 : Visite guidée de la ville de Veule-les-Roses.



Groupe 2 : Visite de la ville d'Étretat et promenade sur la falaise.

Dimanche 23 juin

Groupe 1 : Visite de la cité médiévale de Saint-Valéry-sur-Somme

Groupe 2 : Visite du port du Havre en bateau

Une première estimation nous amène à **un coût par personne de 65€ hors repas**. Cette somme pourra être réajustée en fonction des réponses que nous n'avons pas encore reçues de la part des transporteurs et de l'office de tourisme de Rouen. **Un acompte de 20€ par équipage devra parvenir au plus tard le 10 novembre 2018** afin de pouvoir honorer les avances de réservation. Les renseignements définitifs concernant la prolongation vous seront transmis courant mars. En cas de désistement les frais engagés pourraient ne pas être remboursés en application des conditions de vente figurant dans les revues de la FFACCC.





Expo Sport Camping

www.expocamping-loisirs.com



EXPO CAMPING SPORT, LE CHOIX DE L'EXPERIENCE, UN SAVOIR-FAIRE DEPUIS 52 ANS

**CONDITIONS
EXCEPTIONNELLES :
RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE
POINT DE VENTE.**

Terrasses - Piantes toiles - Remorques



**VÉHICULES
NEUFS &
OCCASIONS**

financement
possible 100%
sous réserve
acceptation par
l'organisme prêteur



La distribution de véhicules de loisirs ne s'improvise pas. Venir chez Expo Camping Sport, c'est opter avant tout pour un savoir-faire, une équipe de commerciaux à votre écoute et des techniciens à la hauteur de vos attentes.



Créé en 1965, Expo Camping Sport est reconnu par ses clients et les professionnels du camping-car comme un des distributeurs incontournables de la région parisienne.

M. Gilbert Gobé est présent dans l'entreprise depuis sa création. Il préside depuis plus de 20 ans au développement de sa concession et fait partager sa passion du camping-car à une clientèle fidèle.



Aujourd'hui, Expo Camping Sport, c'est un point de vente facile d'accès proche des autoroutes et à 20 minutes de Paris à Pierrelaye (95) sur la D14. Ils vous accueillent dans leur Showroom, leur atelier, leur incontournable magasin d'accessoires à l'enseigne TOP ACCESSOIRES.

Tous les services que l'on attend d'un distributeur compétent sont proposés : entretien, réparations, toute carrosserie, SAV, pose d'accessoires, location de Camping-Car Hertz 3 Soleils, Financement ...

Côté produits, Expo Camping Sport a sélectionné les meilleurs marques de camping-cars : Challenger, Chausson et Laika. Bien entendu, un large choix de camping-cars d'occasion est à découvrir en permanence sur l'exposition. Cette passion du loisir ne s'arrête pas aux camping-cars : les grandes marques de caravanes et de mobil-home ainsi qu'un large choix d'auvents et de tentes sont exposés.



D14 - Rue Emile Zola
ZA Porte Ouest
95480 PIERRELAYE

Tél. 01 34 64 38 55

Fax 01 30 37 71 10

commercial@expocamping-loisirs.com

LA PÊCHE À SERAINCOURT

DU 20 AU 23 AVRIL 2018

Vendredi 20 avril

Arrivée des camping-cars. Le soleil et le ciel bleu sont au rendez-vous.



A 18h30, apéritif offert par Jacques Courty pour fêter l'arrivée de son nouveau fourgon.

Gilbert, toujours fidèle au poste depuis 15 ans nous annonce qu'il cède la place à Jean-Paul Silvestri qui a accepté de prendre le relais.

Nous remercions chaleureusement Gilbert et Gisèle pour leur investissement durant toutes ces années.



Ensuite, dîner dehors avec les amis pour profiter des derniers rayons du soleil avant la nuit.

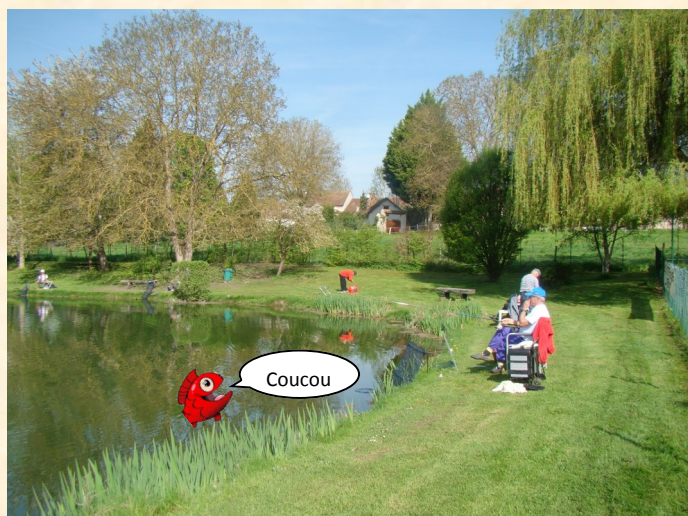
Samedi 21 avril

Début de la pêche vers 8 heures, toujours sous le soleil, ce que nous apprécions.

Pêche toute la journée jusqu'à 18 heures.

Vers 20 heures, photos de groupe et trombinoscope

La Pêche à Seraincourt (95) : du 20 au 22 avril 2018



La Pêche à Seraincourt (95) : du 20 au 22 avril 2018

Voici les
Résultats du
concours



Coupe Daniel Guillin : Daniel Touchard



1^{er} homme : Alain Cousin



1^{ères} femmes : Janine Lecardinal et Nadia Touchard



Cuillère de bois pour Brigitte Prados

Ensuite nous passons aux choses sérieuses, nous dinons tous ensemble.

Le repas était servi gentiment et bénévolement par les filles de notre Gilbert. Un Gilbert en forme qui nous a raconté quelques histoires drôles pendant le repas.

La Pêche à Seraincourt (95) : du 20 au 22 avril 2018

Après ce bon diner, place à la danse. Bonne ambiance, beaucoup de danseurs sur la piste avec notamment deux jeunes filles qui se sont bien éclatées avec les aînés.



Après cette journée bien remplie, dodo....

La Pêche à Seraincourt (95) : du 20 au 22 avril 2018

Dimanche 22 avril

La pêche continue pour certains.

A 10 heures, départ de la randonnée pédestre, retour à 13 heures.

Apéritif en l'honneur du départ de Gilbert.



Nous avons apprécié leur gentillesse et leur convivialité. Encore un GRAND MERCI

Notre petit week-end pêche est terminé. A l'année prochaine...

Et à bientôt pour de nouveaux voyages.

Danièle et Georges LUQUIN



Message de Gilbert à tous ceux qui ont fait le Nivernais :

« Je suis très content d'avoir reçu votre carte, je vous en remercie, cela m'a fait chaud au cœur »

Encore Merci. GILBERT



41ème Euro CC à Avignon

Du 2 au 5 mai 2018

A notre arrivée, nous sommes accueillis par les bénévoles du club Rhône-Alpes, ceux de l'UCCF, le mistral et le ciel gris.

Nous nous installons, chaque club a son emplacement. Nous sommes un peu plus de 400 CC de toutes nationalités.

Un pot d'accueil nous réunit et nous permet de retrouver des amis d'autres clubs. Ce pot nous est offert par *France Passion* et *Les Salaisons de Pradelles*. Chacun reçoit une petite assiette de charcuterie à déguster et un verre d'apéritif.

Le **jeudi matin** nous nous réunissons pour la cérémonie d'ouverture du 41^{ème} Euro CC en présence de *Madame le Maire d'Avignon* accueillie par Madame Delannoy, présidente de la FICM et Alain Clavier Président de la FFACCC



Dans l'après-midi les Accrépiens (nous sommes 14 CC) partent en car pour une visite de la partie du centre historique d'Avignon classée au patrimoine mondial de l'Humanité. Nous sommes accompagnés par une excellente guide ainsi que... par le Mistral.



Nous pénétrons dans la vieille ville par la porte de l'Oulle (4 km 500 de remparts) et arrivons devant le Palais des Papes (14^{ème} siècle), puis nous passons devant la cathédrale N.-D. des Doms (12^{ème} siècle) pour monter au rocher des Doms d'où nous avons une magnifique vue sur le *Pont Bénézet* (le célèbre Pont d'Avignon... chanson) et le Pont Daladier qui, lui, date des années 50.

Nous sillonnons ensuite de petites rues qui nous font découvrir la Tour de l'Horloge, l'Eglise Saint-Pierre, les Halles, la Synagogue et terminons par la rue de la République, artère rectiligne très animée et commerçante.

De retour au Parc des Expositions, la ville d'Avignon nous offre un vin d'honneur.



Après diner, nous assistons à un spectacle de guitaristes, chanteurs, danseurs (hommes et femmes) :

les Gitanos Family.

Bonne ambiance, nous passons une excellente soirée.

Le **Vendredi** est une journée libre pour nous. Chacun organise donc ses balades et visites.

Un marché de producteurs locaux et de partenaires de la FFACCC se tenant sur le Parc des Expositions, il est possible de faire quelques achats, soit de produits du terroir, soit d'accessoires pour nos CC.

Ouf... le mistral est au repos !!! il fait beau et chaud.

Le **Samedi matin** nous allons de nouveau à Avignon découvrir d'autres sites.



Notre guide (toujours la même) nous attend pour nous commenter la visite du Palais des Papes. Nous pénétrons dans la Cour d'honneur, la Salle du Consistoire, la Chapelle Saint-Jean, le Cloître, le Grand Tinel (ou salle de festins avec sa voûte lambrissée en carène), la Chambre du Pape (décorée d'oiseaux, d'écureuils, de sarments de vignes, de branches de chênes... sur fond bleu),

Euro CC à Avignon : du 2 au 5 mai 2018

la Chambre du Cerf, la Sacristie du Nord (abritant des moulages de personnages ayant compté dans *l'Histoire de la Papauté avignonnaise*), la Chapelle de la Noblesse...



Puis nous nous rendons au Pont Bénézet où 4 hommes forts et très musclés... ont porté le fauteuil de Sylviane afin qu'elle puisse profiter également de la vue.



Après ces belles visites, chacun va se restaurer dans l'un des nombreux restaurants de la ville pour retrouver (frais et dispos...) notre guide afin de poursuivre la visite du *Centre Historique* d'Avignon : Palais de la Monnaie, Théâtre Romain, Théâtre Crillon, Fondation Calvet, Collégiale Saint-Didier (avec son beau retable du 15^{ème} siècle: le Portement de la Croix), le Palais du Rouvre...

Il fait chaud... nous en avons plein la tête mais aussi plein nos petites pattes !!!

Mais la journée n'est pas finie... De retour, nous sommes conviés à un apéritif suivi du *repas de gala* avec animation musicale par la groupe *Li Festejaire* (fifres et tambourins).

Tout est parfait repas et ambiance. Nous faisons tourner les serviettes...

Un groupe de Belges se déchaine, ils sont très gais...

Dimanche matin pas très en forme au réveil, il faut se préparer pour le défilé final.

Chaque Accréprien revêt son *tee-shirt vert ou orange* avec, pour certains, une casquette de la même couleur. Nous avons un certain succès !!!



Le groupe folklorique *Les Enfants d'Aramon* et les musiciens du groupe *Li Festejaire* nous accompagnent.

Les participants entrés, la cérémonie de clôture peut commencer et le drapeau est remis aux prochains organisateurs : *les Italiens*.

Les discours prononcés, les hymnes écoutés en silence, nous regagnons nos CC et nous nous préparons pour le départ, les uns se regroupent pour l'un des circuits de prolongation, les autres pour prendre un autre chemin.

Excellent séjour, bien organisé, félicitations à l'*UCCF* et au *Camping-Car-Club-Rhône Alpes*.

Courage aux prochains organisateurs et à l'année prochaine

Denise et André LECAM



Prolongation Nord du 41ème Euro CC

Du 6 au 11 mai 2018

L'UCCF nous propose 4 circuits, nous avons choisi celui du Nord

« En remontant la Vallée du Rhône »

Dimanche après-midi :

Nous faisons la connaissance de nos accompagnateurs : Raymond, Françoise, Jean-Marie et Corinne, ainsi que des participants à ce circuit.

Nous quittons Avignon individuellement. Nous nous arrêtons à **Châteauneuf-du-Pape** pour visiter ce joli village. Par de petites rues escarpées suivies de mauvaises marches, nous montons à l'église, puis aux ruines du Château (ancienne forteresse papale) d'où l'on a une belle vue sur la Vallée de Rhône, le Lubéron, Avignon....

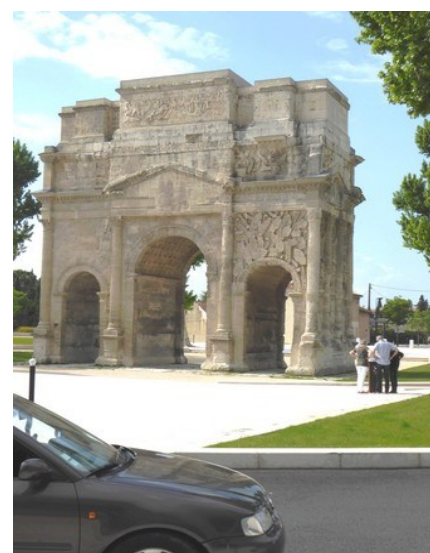


Il fait très chaud, nos gambettes peinent...

Dans les caveaux de nombreux vignerons proposent leurs vins de renommée mondiale.

Par de jolies petites routes cernées de vignes, nous arrivons à **Orange**.

Nos accompagnateurs nous attendent sur un parking au pied de l'**Arc de Triomphe** (construit vers 20 avant J.C.) et nous réunissent pour un briefing, pour la préparation du lendemain.



Prolongation Nord - Euro CC : du 6 au 11 mai 2018

Lundi matin :

Nous avons rendez-vous à 10h pour la visite du **Théâtre antique** (construit, sous le règne d'Auguste). Des audio-guides sont mis à notre disposition.

Le mur de scène présente un riche décor de placages de marbre et dans une niche la haute **statue d'Auguste** (3m55) remise en place en 1951. La scène mesure 61m de long sur une profondeur de 9 mètres.



L'Hémicycle est divisée en 3 zones, étagées en 37 gradins. Tout en haut, de petites salles présentent des vidéos sur les représentations des Chorégies, festival consacré à l'opéra et à la musique symphonique.

Nous visitons ensuite le **Musée municipal**, juste en face du Théâtre antique.

L'après-midi étant libre, nous parcourons la ville avant de nous rendre à **Nîons** sur le parking de la Cave coopérative oléicole et vinicole.

Le soir nouveau briefing.

Mardi

Nous avons rendez-vous à 10h à l'Office du Tourisme pour une visite guidée de la ville. Par des ruelles nous montons sur une place abritant la **Tour de Randonne** du 13^{ème}, ainsi que la minuscule **Chapelle de N.D. de Bon Secours**. Nous rejoignons la **rue des Grands Forts**, longue galerie couverte. Puis nous allons aux **Vieux Moulins** (18 et 19^{ème}) et le **Pont Roman** qui enjambe l'**Eygues**.





A 14h, visite de la **Cave Coopérative**. Un producteur d'olives nous donne des explications sur le ramassage et l'usage des olives : huile, savonnerie, conserverie ...

Puis, nous prenons la route en direction de la banlieue de Montélimar (**Ancone**) sur le parking du **Musée Européen de l'Aviation de Chasse**.

Un apéritif à l'espagnol est prévu, mais un très gros orage nous oblige à le remettre à un autre soir.

Mercredi

Nous faisons du covoiturage pour nous rendre à 10h au **Musée du Nougat** à Montélimar « **Armand Soubeyran** ». Visite, dégustation et achats.

L'après-midi, visite du **Musée de l'Aviation de Chasse**. Un Monsieur vraiment très passionné nous commente les différents avions exposés ainsi que les faits marquants de l'aviation. A 18h30, nous avons bien du mal à l'arrêter dans ses explications ... de plus il fait très chaud dans les bâtiments.



Le soir un apéritif nous est offert ainsi qu'un copieux repas dans une petite salle attenante au Musée.

La soirée se passe dans la gaité.

Jeudi

A 9 h, nous quittons notre stationnement pour aller sur le parking de la **Caverne du Pont d'Arc** où nous déjeunons dans nos CC.

Prolongation Nord - Euro CC : du 6 au 11 mai 2018

.A 13h45 (précises) la visite de la **Caverne** (reproduction de la **Grotte Chauvet**) est programmée. Un jeune homme nous commente les diverses peintures qui sont reproduites. Très belle présentation, on se croit dans la caverne originale. Nous visitons également le **Musée préhistorique**.



Puis, par de belles routes étroites et montagneuses, nous nous dirigeons vers **Méjannes le Clap**. Nous avons rendez-vous sur un grand parking, il fait beau. Ce soir, le briefing est suivi d'un apéritif à l'espagnol. Il y a une très bonne ambiance.

Vendredi

A une quinzaine de kilomètres, nous allons visiter la **Grotte de la Salamandre** (inaugurée le 28 juin 2013 par le préfet du Gard).

Pour y accéder, depuis le parking, nous faisons 700 m à pied par un sentier d'interprétation. La visite est guidée. Les différentes salles présentent des concrétions de toute beauté, mises en lumière de différentes couleurs, avec une musique originale d'Andrew Peggie. C'est superbe !





L'après-midi étant libre, nous allons à **Goudargue** visiter le petit village avec sa place entourée de platanes, ses canaux et petits ponts, d'où son nom « **La Petite Venise** ».

Puis nous nous rendons à la **Cave Coopérative Chusclan** où les 4 groupes des différents circuits de prolongation se retrouvent.

Visite de la cave... dégustation... achats... avant de partir à pied (environ 1 km) à la Salle des Fêtes où nous est servi un beau et copieux buffet, *servi avec le sourire* par l'équipe du Petit Gourmand, traiteur et les bénévoles de l'UCCF.

Mille mercis aux organisateurs de l'UCCF !!!



Après une bonne nuit, c'est le moment de se séparer pour regagner ses foyers.

Merci à nos 4 accompagnateurs de nous avoir concocté ce beau et intéressant circuit et pour leur présence constante.

Denise et André Lecam

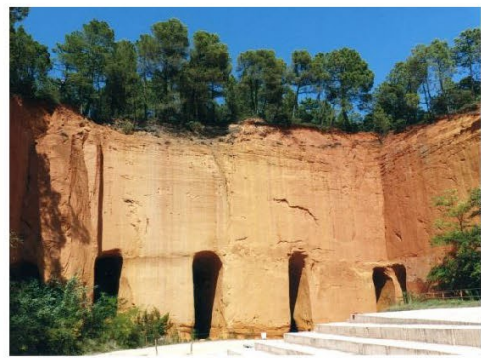
« Prolongation Est : Balade autour du Mont Ventoux »

Dimanche 6 mai, après un EURO CC très bien organisé, nous partons rapidement d'Avignon pour notre « Balade autour du Mont Ventoux » car nous avons notre premier rendez-vous à 15 h.

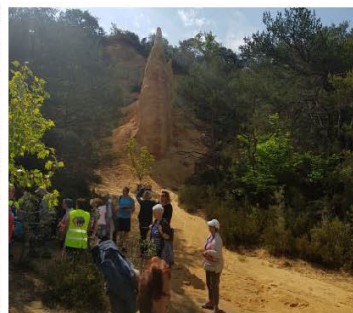


Nous sommes très bien accueillis à Gargas par nos Gentils Organisateurs : Patrick et Joëlle Guionnet ainsi que Joël et Maguy Sirotteu, pour la visite des mines de Bruoux.

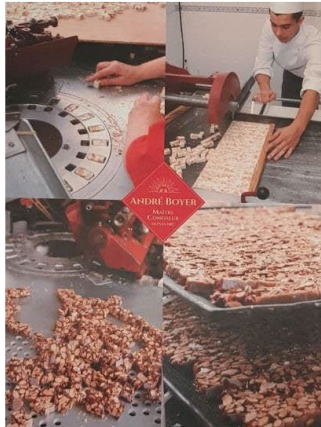
Équipés de nos magnifiques casques derniers cri, nous visitons les anciennes mines d'ocre, saisissante cathédrale de couleur avec son labyrinthe de galeries souterraines. Avec notre guide Abel alias « Le professeur » nous passons un agréable moment très amusant.



Puis direction le Colorado de Rustrel, nous arpentons ses grands espaces aux contrastes saisissants, du jaune le plus lumineux au rouge le plus profond, façonnés par six générations d'ocriers et de mineurs de fer. Le Colorado de Rustrel est une ancienne carrière à ciel ouvert, en plein massif forestier. De ce milieu naturel très peu artificialisé, surgissent les vestiges du passé tels que tuyaux, rails, bassins et pompes, témoins de l'importante activité industrielle des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.



Nous continuons notre balade jusqu'à Sault, où nous visitons la jolie confiserie André Boyer créée en 1887. Nous visionnons un petit film expliquant la fabrication des produits, dégustons les nougats et bien sûr, nous ne manquons pas de faire des emplettes, difficile de résister à la tentation...



À midi, nous déjeunons au Restaurant Le Louvre, où un excellent repas nous est servi. Le patron, et son équipe très sympathique, prend la peine de nous expliquer la composition des différents plats que nous allons déguster.

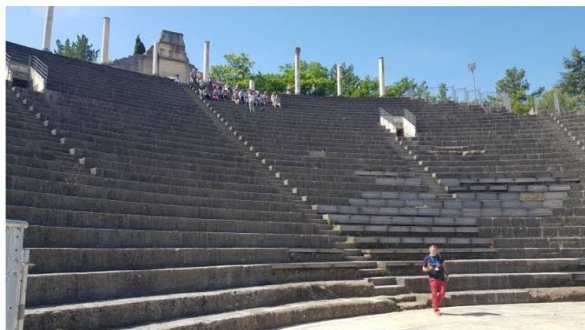


Ensuite rendez-vous chez Aroma'Plantes une exploitation agricole familiale et une distillerie. La lavande y est cultivée et distillée avec une vingtaine d'autres plantes aromatiques, en agriculture biologique depuis plus de 40 ans.



Prolongation Est - Euro CC : du 6 au 11 mai 2018

Nous arrivons à présent à Vaison la Romaine. Grâce à notre guide nous imaginons à quoi correspondaient les vestiges de la Maison de l'Apollon Lauré que nous visitons, puis nous nous dirigeons vers le théâtre où 6000 spectateurs pouvaient assister aux comédies, mimes et pantomimes.



L'après-midi se poursuit par un tour de ville en petit train.

Jeudi, c'est le jour de visite de la Ferme aux crocodiles à Pierrelatte



Joël n'a pas vu le panneau, mais pas de panique, c'est un crocodile en bois....

Nous découvrons plus de 600 animaux : crocodiles, tortues, lézards, serpents, oiseaux et poissons tropicaux en intérieur et extérieur. Notre guide termine la visite en nous racontant une petite blague de circonstance : Un chien rencontre un crocodile au bord du Rhône, le crocodile lui dit : Bonjour sac à puces, le chien répond : Salut sac à mains... 😊

Nous poursuivons par la visite guidée de la « Parfumerie Parfums de Grasse » située en face de la Ferme aux crocodiles.



Prolongation Est - Euro CC : du 6 au 11 mai 2018

Après cette visite, direction Carpentras. Le matin nous profitons du très grand marché provençal qui envahit la ville le vendredi matin. L'après-midi visite guidée de la ville.



Vue panoramique du haut de la Porte d'Orange



Rue des parapluies décorés par des enfants



Nous retrouvons le groupe qui faisait le même circuit dans le sens inverse.



Prolongation Est - Euro CC : du 6 au 11 mai 2018



Eh voilà ! Le temps passe vite, c'est la fin de cette superbe Balade autour du Mont Ventoux. Un grand merci à nos gentils organisateurs Patrick et Joëlle ainsi que Joël et Maguy pour nous avoir élaboré ce circuit à la fois culturel, ludique et gastronomique, nous avons pu découvrir les « mélokos » et nous avons fait également la connaissance de «Celui qui soulève les jupes des femmes et décoiffe les ânes » : Le Mistral (dixit notre guide à Carpentras)...

Tous les groupes se retrouvent à la Cave coopérative de Chusclan pour le repas de fin des prolongations. Au revoir et encore merci...



Claudine COUSIN

Ils ont pensé à nous



La Sarthe en six Pays

du 11 au 16 mai 2018



Les « GO » reçoivent les « GM » à Fresnay/Sarthe. L'apéritif pris en commun dans la cour d'un cirque sous le soleil. Bien substantés nous nous séparons pour faire la sieste (déjà) Guy voulait partir directement dans l'église (point de rencontre avec une guide pour une visite de 2h)

Visite intéressante: l'église Notre Dame en grès Roussard ,

Au dessus de nos têtes un long décor de parapluies égaye la rue principale.



Le dortoir de
« Guy et
Roger »

Vendredi 11 mai 2018

Musée de la coiffe



Depuis 2010 les 180 coiffes sont mises en valeur sur des marottes fabriquées à l'identique par des bénévoles. Appelées « la bise moi vite » certains dissipés ont pensé qu'il y avait une erreur sur l'inscription.

Quel talent...



A 18h30, l'école de cirque, association de 150 élèves nous présente différents numéros de très grande qualité et très appréciés.

La journée se termine au restaurant « le Ronsin » dîner copieux et sympa. Au réveil, pluie et température fraîche, dommage. Malgré cela, petit tour au marché pour achat de « mets locaux »

La Sarthe en six Pays du : 11 au 16 mai 2018

Samedi 12 mai



St Aubin de Locquenay



A 11h30 tous les camping-cars étaient rangés en file indienne au bord d'un étang, mais la visite de l'élevage de poules et le barbecue à l'espagnole ont été annulés. Nous avons tout de même fait une provision d'œufs de LOUE bio.



L'après-midi où chacun a pu occuper son temps librement dans les C.C.: jeux divers, etc... Nous avons terminé cette journée au restaurant en compagnie d'un groupe musical très sympa. Ouf... il ne pleut plus !!!

Dimanche 13 mai



A 10h30 balade à pied autour du lac de la base de loisirs pour la remise en forme.



Merci à nos GENTILS ORGANISATEURS pour ce PHILPUNCH qui nous a remis en forme pour l'après - midi , balade en « ROSALIES » Merci aux hommes qui ont pédalé...

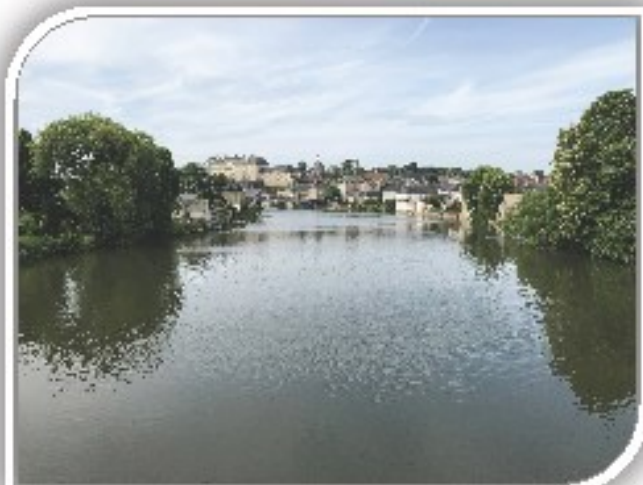


Les champions du concours de boules

La Sarthe en six Pays du : 11 au 16 mai 2018

Lundi 14 mai

SABLE sur SARTHE



Après un réveil au chant des oiseaux embarquement à bord du « Sablaisien »



Bien installés pour un bon déjeuner, les paysages défilent sous nos yeux avec les commentaires du capitaine. Abbaye de Solesmes petits villages etc...



Après le passage de 4 écluses arrivée dans un terrain de camping avec une collection de caravanes rétros.



Retour au fil de l'eau plus calme avec jeux de cartes pour certains et air frais sur le pont pour d'autres.

Mardi 15 mai

Faïencerie d'art de Malicorne



Nous partons avec le soleil visiter une faïencerie d'art dans laquelle toutes les étapes de fabrication respectent les préceptes des faïenciers d'art du 18^{ème} siècle. Une démonstration et des explications claires nous ont captivés. De magnifiques objets de tous ordres sont exposés « les prix freinent un peu nos envies d'achats »



Des petites mains expertes façonnent avec dextérité et passion cette terre cuite pour lui donner tout son éclat et sa beauté.



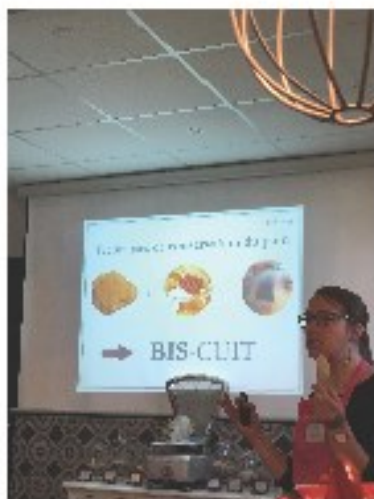
Retour au camping où nous passons un très agréable après-midi de détente avec occupations diverses



Un Accrépapéro avec le « PHILPUNCH » termine cette belle journée .Résultats fortement commentés du questionnaire fourni par Lili .
Gagnants : Les équipages Chapron et Coste.

Mercredi 16 mai : SABLE sur SARTHE

L'histoire du petit sablé démarre , en 1670 , dans un salon feutré du prince de Condé. La marquise de sablé propose au frère du Roi un biscuit rond au beurre. Trois siècles après cet épisode royal , en 1962 , le pâtissier Georges Justier fonde la biscuiterie de sablé . Chaque année 12 millions de biscuits sont vendus dans leurs boutiques .

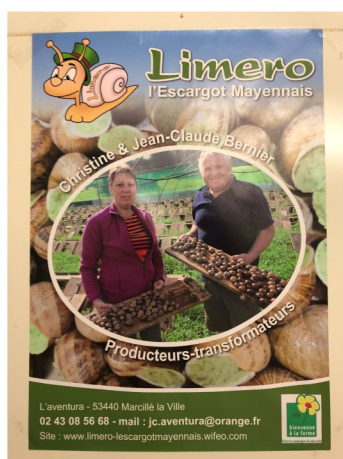


Mercredi 16 mai

MARCILLE la VILLE



Rencontre entre les escargots des villes et ceux des champs...Tous en bavent « facile »
Accueil chaleureux par « Christine et Jean-Claude » reconvertis en ELICULTEUR depuis quelques années .Elevage de très bonne qualité et fabrication de produits dérivés d'excellente qualité gustative .



Notre séjour va se terminer par un repas sur place avec une dégustation de plusieurs produits de leur fabrication , un vrai régal.



MERCI A NOS GENTILS ORGANISATEURS

Voyage en Bourgogne

du 15 au 24 juin 2018

Vendredi 15 juin

Les 29 participants se retrouvent au parking du Château de Bussy le Rabutin en Côte-d'Or.



Une délicieuse soupe de champagne nous est servie, accompagnée de cakes savoureux, le tout fait maison. La soirée se déroule dans une ambiance chaleureuse puis chacun regagne son studio rodant.

Samedi 16 juin

Nous visitons le château sous un beau soleil.

C'est un château d'habitation enfoncé dans une cuvette.



Voyage en Bourgogne : du 15 au 24 juin 2018



Dans toutes les pièces se trouvent des portraits de personnages illustres du XVIII^e siècle, accompagnés souvent de devises cinglantes, ainsi que les visages des maîtresses du roi Louis XIV.

« A la guerre comme en amour, il faut veiller nuit et jour »



Après une balade dans le parc, nous déjeunons puis nous nous rendons à Dijon nous installer au camping et ensuite promenade dans les environs au gré de chacun.

Voyage en Bourgogne : du 15 au 24 juin 2018

Dimanche 17 juin

*Départ en bus pour
le centre-ville de
Dijon.*



Sculpture de François
POMPON



*Le guide, amoureux de sa ville, nous entraîne
depuis la porte Guillaume (dernière porte restant
des remparts) jusqu'à la place de la libération.*



Il nous captive par ses explications et ses jeux de mots à travers le « vieux Dijon » :

Les rues piétonnes dont la rue de la Chouette



Porte bonheur et
emblème de la ville



Voyage en Bourgogne : du 15 au 24 juin 2018

- *Les immeubles haussmanniens*



La poste et l'immeuble voisin 'art nouveau'



- *L'église Notre Dame*

- *La maison Millière*
- *Elle est classée monument historique depuis 1943*



- *L'hôtel de Vogüe*

- *La tour Philippe le Bon qui domine la ville ancienne (316 marches)*



Voyage en Bourgogne : du 15 au 24 juin 2018

- *Le magnifique palais des Ducs et des Etats de Bourgogne.*



Après un excellent déjeuner typiquement bourguignon au restaurant, le groupe se disloque. Certains montent à la Tour, d'autres visitent la cathédrale Saint Benigne, l'église St Michel...



Dijon est vraiment une très belle ville.

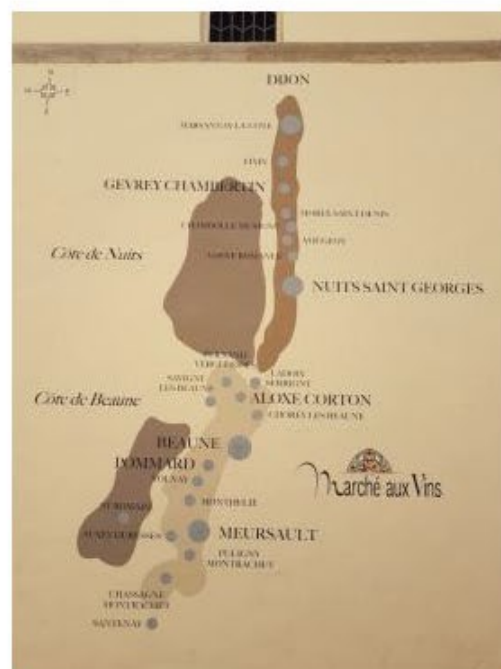
Lundi 18 juin

Après une nuit au camping, nous partons pour le Musée du château de Savigny. Nous traverserons la campagne par la route des vins de Bourgogne.



9 Collections du Château

80 Armes de Chasse
2500 Maquettes Avions 1/72ème
600 Maquettes Voitures 1/43ème
1000 Maquettes Motos 1/18ème
150 Motos
36 Voitures de Courses "Abarth"
40 Tracteurs Vignerons années 1950
20 Véhicules Pompiers
150 Outils Matériels Vinaïes et Viticoles



Voyage en Bourgogne : du 15 au 24 juin 2018



Voyage en Bourgogne : du 15 au 24 juin 2018



Ciel dégagé, vent 10 nœuds sud-ouest dans l'axe, pression 1015 millibars température au sol 23°C

Pour les passionnés que nous sommes, le parc du château de Savigny les Beaune avec ses 80 avions de chasse de toutes nationalités s'avère incontournable et nous permet une révision grandeur nature de l'histoire aéronautique des 50 dernières années. Il en est de même pour la belle collection de Fiat Albatros de M. Pont où nous nous attardons avec délice. Puis la collection de tracteurs enfaneurs nous plonge dans les métiers de la vigne et de leurs évolutions pour faciliter cette activité. S'ensuit cette gigantesque collection de maquettes (plusieurs milliers) d'avions, voitures, motos etc.



Dans l'après-midi nous nous rendons au camping « les cent vignes » à Beaune



Voyage en Bourgogne : du 15 au 24 juin 2018



Mardi 19 juin

Rien que l'évocation de cette cité bourguignonne nous fait penser VM, elle reste néanmoins une belle cité célèbre par ses hospices que nous visiterons en Visio train le matin.



Travail de la vigne à Beaune



Voyage en Bourgogne : du 15 au 24 juin 2018



puis l'après-midi les incontournables hospices avant d'aller prendre un peu le frais dans les dédales de la cave « Patriarche » goûter le substantifique breuvage, hélas vendu à des prix à calmer les quelques volontés de constituer une cave.



Mardi 20 juin et jeudi 21 juin

Départ pour le camping du Moulin de Collonge à Saint Boil

Nous passerons 2 jours de détente



Voyage en Bourgogne : du 15 au 24 juin 2018



*À regarder le match de coupe
du monde*



Un plongeon dans la piscine

Ou bien le lendemain les courageux prendront leur vélo pour une promenade sur la voie verte.



Saint Gengoux le National



Voyage en Bourgogne : du 15 au 24 juin 2018

Vendredi 22 juin

Nous partons sur la route du beaujolais où nous croisons des doux noms de villages de renom par leur célèbre vin (Juliénas, Saint Veran, Saint Amour...) Nous nous arrêtons pour la nuit et visite du Hameau Duboeuf avec repas au restaurant dans un décor d'ancienne gare.



*Tous les prétextes
sont bons pour faire
la sieste.*



Voyage en Bourgogne : du 15 au 24 juin 2018



Samedi 23 juin 2018 :

Le matin, nous partons visiter le musée de la préhistoire. Installé au pied de la Roche de Solutré au cœur du Grand Site Solutré Pouilly. C'est un site de chasse fréquenté pendant plus de 25 000 ans par des hommes du Paléolithique supérieur (de 35 000 à 10 000 ans av. J. - C.) qui sont venus chasser, dépecer et boucaner des milliers de chevaux et rennes. Aménagé sur le gisement archéologique, le parc archéologique et botanique de Solutré complète la visite du musée. Le musée de Solutré présente les collections d'un des plus riches gisements préhistoriques d'Europe.



Puis quelques courageux attaquent la montée de La Roche de Solutré, culminant à 493 mètres, où le président François Mitterrand venait chaque lundi de Pentecôte en pèlerinage. L'ascension de la Roche dure moins d'une heure. Panorama à 360° et de son sommet, par temps clair, on peut apercevoir les Alpes.



Voyage en Bourgogne : du 15 au 24 juin 2018

Vu sur la Roche de Vergisson

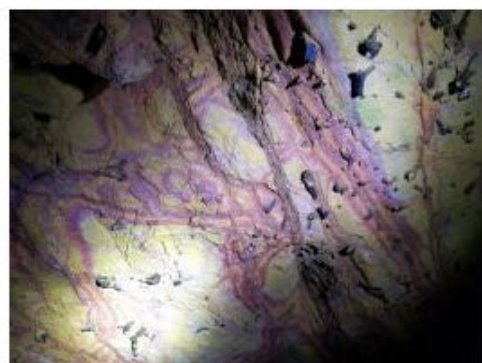
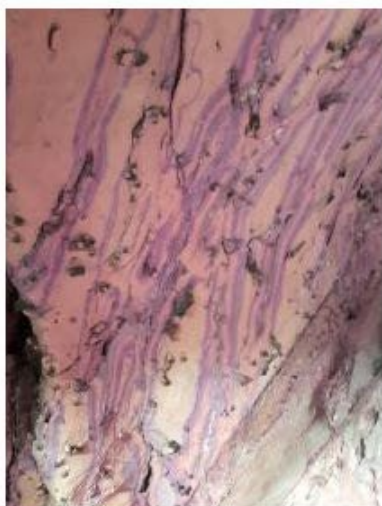


*L'après-midi, direction les grottes d'Azé.
Ces grottes se visitent en 2 parties :*

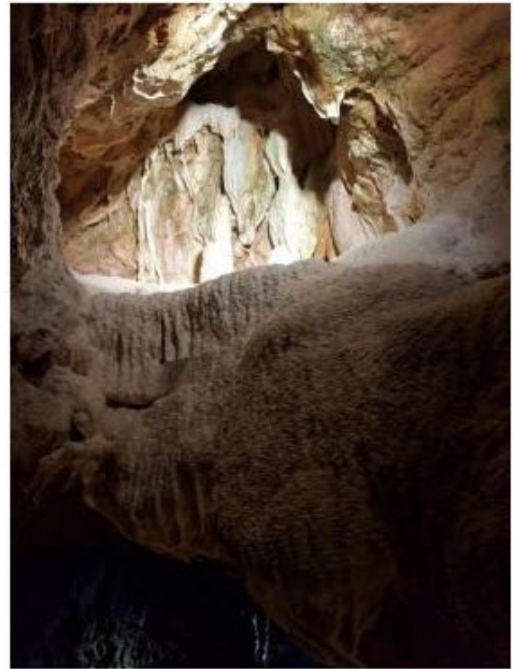
1) La grotte préhistorique qui renferme de nombreux ossements d'ours, de lions des cavernes et de rennes, des silex. L'exploration de la cavité révèle aussi des vestiges gallo-romains et un mur médiéval. On dit que cette grotte est fossile car il n'y a plus d'activité.



2) La rivière souterraine qui fut découverte en 1963, longue de 1 Km, d'une température constante de 12°. Elle est dite grotte active car la rivière est toujours présente et forme lac et cascade.



Voyage en Bourgogne : du 15 au 24 juin 2018



Le soir départ pour le camping de Pont de Vaux.

Dimanche 24 juin 2018 :

Journée « SURPRISE ». Le matin, nous arrivons au port de plaisance où nous embarquons sur le bateau croisière « Ville de Pont de Vaux 2 » ; ce bateau fut construit à St Malo en 2005. Nous naviguons à 6Km/H sur le canal puis à 15Km/H sur la Saône et La Seille pour la préservation des berges. Nous naviguons 5 heures avec les commentaires du capitaine et passons 2 écluses du type FREYSSINET. Quelle quiétude !



Au retour de notre croisière, nous allons visiter le musée Antoine CAMPTREUIL, peintre du 19^{ème} né à Pont de Vaux. C'était un peintre paysagiste qui a été influencé par Jean-Baptiste COROT. Autre illustre du musée : GONBERT, général de Napoléon né également à Pont de Vaux.

Voyage en Bourgogne : du 15 au 24 juin 2018

Pour clore notre séjour en Bourgogne, nous sommes tous réunis autour d'une soupe champenoise. Nos gentils organisateurs nous commandent des pizzas et mangeons tous ensemble dehors.

Merci à Janine, Monique, André et Jean-Claude pour cette escapade en Bourgogne où tant de choses restent à découvrir.

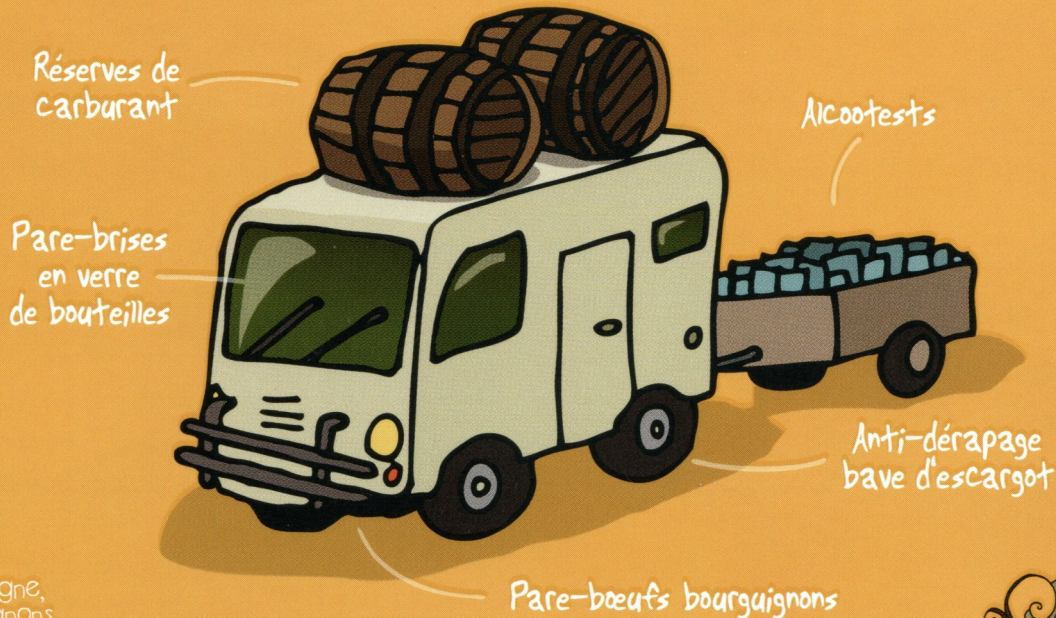


Ecrit par 1 personne dans chaque groupe

Mise en page par Catherine

Ils ont pensé à nous

Camping-car en Bourgogne



Bourgogne,
Bourguignons,
Bourguignez--



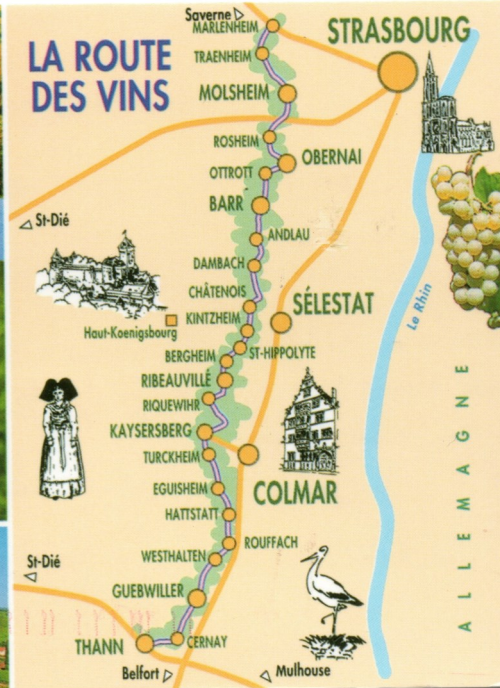
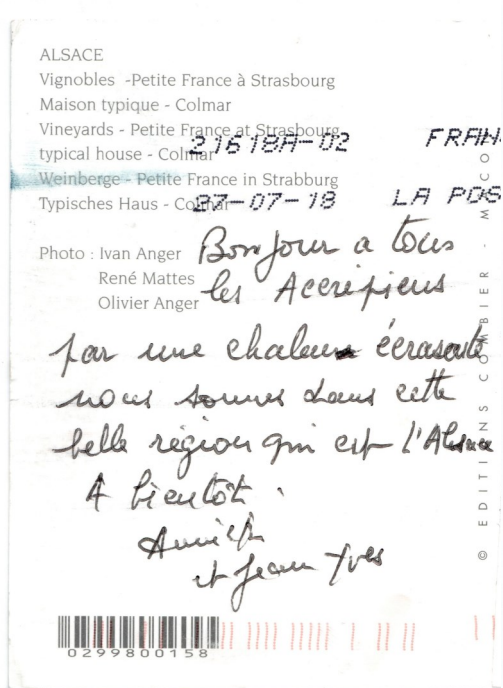
sur la route des vignerons nos camping-car suivent la route
sinueuse 27 JCB Donique
Passons de superbes
moments. Bisous Joëlle
Harry
Super! comme d'hab. Patrice
Bravo pour ce peuple Marie-Pierre
Sympa Océane
Super voyage Nicole et François
Toutes ces vignes ça nous
savourent!! Belle région
Bisous Had Guj
Bonne ambiance
Belle soirée, bonne ambiance
www.letraitdhumour.fr
© M.G. EDITIONS • 45 Sandillon • Tél. 02 38 41 00 89
Les ORGUE découvrent
la BOURGOGNE
MAGNIFIQUE avec l'ACCREPA
Coucou
de Bourgogne Cathy et Haru
de la part de
Bisous
de la belle sortie
Bisous
Bonne nuit de Bourgogne
Bonne nuit Patricia
Agréable soirée Brigitte
et Daniel
Pénicilline
Avec, voitures et
moto de course, vins de
Bourgogne que nous de +
Bonne nuit
un petit coucou
à tout le monde
D.P. Jannin



Belle soirée, bonne ambiance
Had Guj

Modèle déposé.

Ils ont pensé à nous...



A bientôt, rendez-vous au



Pour fêter les 20 ans
de l'ACcRéPa
le 24 novembre 2018



Association Camping-Cariste Région Parisienne

Bulletin d'adhésion - Année 2019 -

En application de la loi Informatique et Liberté du 06/01/78 art. 27, vous êtes informés que ces renseignements seront traités informatiquement. Ils sont nécessaires à la gestion de l'ACCRéPa et de la FFACCC. Ils pourront, sauf opposition de votre part, être transmis à des organismes liés contractuellement à ces associations. Les réponses ont un caractère obligatoire. Un défaut de réponse ou une opposition pourraient vous priver de certains des services offerts par l'ACCRéPa. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Ces questions n'ont qu'un seul but :

Mieux vous connaître pour mieux vous accueillir. Merci de votre confiance et bienvenue.

L'adhésion ayant un caractère familial, nous vous demandons de bien vouloir indiquer ci-dessous les personnes qui participeront habituellement aux activités.

Nom.....	Prénom.....
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession.....
Nom.....	Prénom.....
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession.....
Autres participants	
Adresse	
Code postal.....	Ville
 Domicile.....	Portable.....
Adresse @	
Marque et type de votre camping-car	
Avez-vous la CiBi ?	
Avez-vous été auparavant membre d'un club de Camping-Caristes ?	
Si oui, lequel ? S'il s'agit d'un club membre de la FFACCC	
Indiquez votre n° d'adhérent Possédez-vous la plaque bleue ?	

Droit d'entrée pour la première adhésion..... **10** euros (vous recevrez en échange les insignes fédéraux)

Cotisation année 2019..... **60** euros

Pour une adhésion au 1er juillet 2019 **40** euros + le droit d'entrée : **10** euros

Date & Signature Paiement par chèque à l'ordre de l'**ACCRéPa**, à retourner à :

Jocelyne LEBLANC

2, rue Saint Philibert

91220 LE PLESSIS PATE -

Je déclare sur l'honneur que mon véhicule est équipé d'un réservoir d'eaux usées et, à défaut, je m'engage sur l'honneur à l'équiper dans les trois mois.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conformément aux articles L.211-7 et L.211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme dont le texte est ci-après reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente de titre de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur, les formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du code du tourisme constituent l'information préalable visée à l'article R.211-5 du Code du tourisme.

Dès lors, à défaut d'information contraire figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur, les formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du Code du tourisme, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, devis, proposition, programme de l'organisateur, formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du code du tourisme, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Il sera donc caduc dans un délai de 24 heures à compter de son émission. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquiescer les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montant affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

Conformément à l'article L.211-18, la FFACCC a souscrit auprès de la compagnie MACIF Sud-Ouest Pyrénées, Rue de Pompeyrie 47004 AGEN Cedex, un contrat d'assurance « Multigarantie Activités Sociales » garantissant sa responsabilité civile générale, sous le N° 15195976.

Elle bénéficie de l'agrément voyage N° IMO75100284

Extraits du Code du tourisme :

Reproduction littérale des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme, conformément à l'article R.211-12 du code du tourisme :

Article R.211-3 : Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L. 211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

Article R.211-3-1 : L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R.211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :

1° Les caractéristiques principales des services de voyage ;

a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;

b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;

c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;

d) Les repas fournis ;

e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;

f) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;

g) Lorsque le bénéfice d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;

h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;

2° La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;

3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;

4° Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;

5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;

6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination ;

7° Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de

frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L. 211-14 ;

8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent. Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

Article R.211-5 : Les informations mentionnées aux 1°, 3°, 4°, 5° et 7° de l'article R. 211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L. 211-9.

Article R.211-6 : Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R. 211-4, les informations suivantes :

1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées ;

2° Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L. 211-17-1 ;

3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique ;

4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;

5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L. 211-16 ;

6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur ;

7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil ;

8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L. 211-11.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquiescer de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1° à 8°.

Article R.211-7 : Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant.

Article R.211-8 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

Article R.211-9 : Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1° de l'article R. 211-6, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable :

1° Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ;

2° Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ;

3° Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;

4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix. Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate.

Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L. 211-17.

Article R.211-10 : L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.

Dans le cas prévu au III de l'article L. 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Article R.211-11 : L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L. 211-17-1 consiste notamment :

1° A fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire ;

2° A aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage.

L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

Conditions particulières

Itinéraire de voyage

L'organisateur, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Lieu et horaire de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le contrat de voyage. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le programme sont communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autre ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si le voyage s'en trouve écourté, allongé ou annulé.

Formalités

Les formalités obligatoires précisées à chaque voyage sont indiquées pour les ressortissants français ; il incombe au voyageur étranger de s'informer personnellement auprès du consulat ou de l'ambassade du ou des pays visités des obligations qui lui sont nécessaires. Le participant est seul responsable de la validité de ses pièces d'identité, de son permis de conduire ou des papiers de son véhicule. Si tout ou partie du voyage ne pouvait être effectué pour cause de non validité ou de non présentation de ces documents, le participant ne pourrait prétendre à un quelconque remboursement de la part de l'organisateur. Les enfants mineurs ne sont acceptés qu'accompagnés d'un adulte responsable ou sous autorisation des parents. Ils devront être en possession des documents nécessaires de sortie du territoire. Le participant doit prendre connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie. Il doit vérifier que son véhicule est bien couvert par une assurance pour le ou les pays traversés ; le défaut d'assurance n'est pas retenu dans les clauses d'annulation.

Annulation, modification et cession

Conformément à l'article L.211-14, en cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite du montant des frais d'annulation. Sauf pourcentages et/ou montants précisés spécifiquement au contrat de vente, ils s'appliquent tels que mentionnés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date de départ :

- plus de 30 jours avant le départ : 10 € par personne de frais de dossier,

- de 30 à 21 jours du départ : 10 % du prix du voyage,

- de 20 à 8 jours du départ : 50 % du prix du voyage,

- de 7 à 2 jours du départ : 75% du prix du voyage.

- moins de 2 jours du départ : 100 % du prix du voyage.

Toute mention au contrat prévaut sur les conditions précitées.

L'insuffisance de participants peut entraîner l'annulation sans frais d'un voyage par l'organisateur sur information au plus tard 15 jours avant le départ. Le minimum est de 10 camping-cars : Toutefois compte tenu des conditions particulières de réalisation du voyage, ce nombre pourra être modulé, dans ce cas ce point devra être précisé dans le contrat.

Pour tout changement connu de lui, entraînant la modification d'un élément essentiel du voyage, l'organisateur s'engage, à en informer le client. A défaut d'acceptation, l'annulation sans frais sera de plein droit et le client recevra le remboursement intégral des sommes versées sans autre indemnité.

Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

Situation particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces, billets de banque, fourrures, bijoux, et objets précieux. De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.

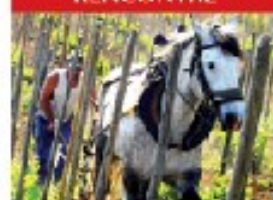
Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

Mise à Jour le 05/07/2018

Fournisseur de coins de paradis... depuis 25 ans !



RENCONTRE



DÉCOUVERTE



CONVIVIALITÉ



SÉCURITÉ

FRANCE
PASSION
france-passion.com



2000 étapes
en camping-car
chez les vignerons,
fermiers et artisans



Nouveau **Guide des Étapes** avec coordonnées GPS, photos et 200 nouvelles étapes

+ accès à votre **Espace Adhérent**: Recherche d'étapes, itinéraires, avis, rendez-vous festifs...



27€

Tarif amical

FRANCE PASSION - CS 10057
84202 CARPENTRAS CEDEX

BON DE COMMANDE

Guide France Passion Edition 2018

MARS 2018 - PÂQUES 2019

☐ Je demande mon inscription sur la liste des invités et je m'engage à respecter les "Règles d'Or" de l'accueil France Passion

☐ Je suis déjà "Invité(e) France Passion"

Mon N° de carte d'invité :

Mon Club :

* à lire sur france-passion.com

Nom

Prénom

Adresse

Email

140-08718

Je règle 27 € au tarif spécial FFACCC (prix public : 30 €) par chèque bancaire à l'ordre de France Passion - **Livraison du Guide des Étapes : Mars 2018**
Après mars, livraison sous 5 jours à réception de votre commande.



WATTELLIER, LE SPECIALISTE DU CAMPING-CAR ET DE LA CARAVANE



+100 CAMPING-CARS ET CARAVANES, NEUFS ET OCCASIONS

REPARATION, ENTRETIEN ET CARROSSERIE | RÉPARATEUR AGRÉÉ FIAT PRO



MAGASIN CLC ACCESSOIRES : VENTE ET POSE D'ACCESSOIRES



FINANCEMENT ET ASSURANCE | SAV TOUTES MARQUES | LOCATION

WWW.WATTELLIER.FR

Rue Emile Combes, 60600 ERQUERY - Tél. 03 44 50 15 07
sas-wattellier@wattellier.com - GPS : N. 49°24'30", E. 2°27'39"

Retrouvez-nous sur : www.facebook.com/CLCLoisirs et www.twitter.com/CLCLoisirs

